



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 12 AOÛT 1997

www.lesoleil.com

Une erreur de pilotage



Le Cessna dans lequel se trouvaient Jean-Claude Lauzon et Marie-Soleil Tougas s'est écrasé après avoir décroché au cours d'un virage.

ÉCRASEMENT DU CESSNA DE M.-SOLEIL TOUGAS ET J.-C. LAUZON

Dimanche vers 13h30, le Cessna survolait la rivière aux Mélézes, à environ 100 km au sud-ouest de Kuujuaq, près de la baie d'Ungava (Nouveau-Québec), avant de subitement s'écraser.



Source: PC INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

L'avion de Jean-Claude Lauzon a décroché sous les yeux de Gaston Lepage

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une erreur de pilotage a vraisemblablement coûté la vie au cinéaste Jean-Claude Lauzon et à la comédienne Marie-Soleil Tougas. Premier élément retenu dans l'enquête menée par les spécialistes du Bureau de la sécurité des transports car le temps n'était pas aussi mauvais que les premiers rapports le laissaient croire, cette erreur a conduit à l'accident bête.



Jean-Claude Lauzon

Elle traduit de façon douloureuse comment « si fragile » est la vie, la chanson fétiche de celle qui a consacré une large partie de son temps à la cueillette de fonds pour l'Opération Enfant Soleil.

Voir ACCIDENT en A2 >

AUTRES TEXTES

- L'ambassadrice d'Enfant Soleil Page A 10
- Portraits et réactions Pages B 3 à B 6

Salut, Marie-Soleil



Didier Fessou

DFessou@lesoleil.com

La scène se passe à Châteaillon, à l'hôtel des Trois îles, où la gang de Fort Boyard a pris ses quartiers. C'est dimanche, unique jour de relâche d'une longue semaine de tournage. Toute la journée il a plu et il a venté à écorner les boeufs. Daniel Lamarre, le boss de Télé-Métropole, vient d'arriver. Sa collègue des communications, Renée-Claude Ménard, l'a installé d'office à la table des scribes venus couvrir le tournage. Parle parle, jase jase. L'atmosphère est décontractée, mais le propos est sérieux. Tous, nous sommes de vrais employés modèles.

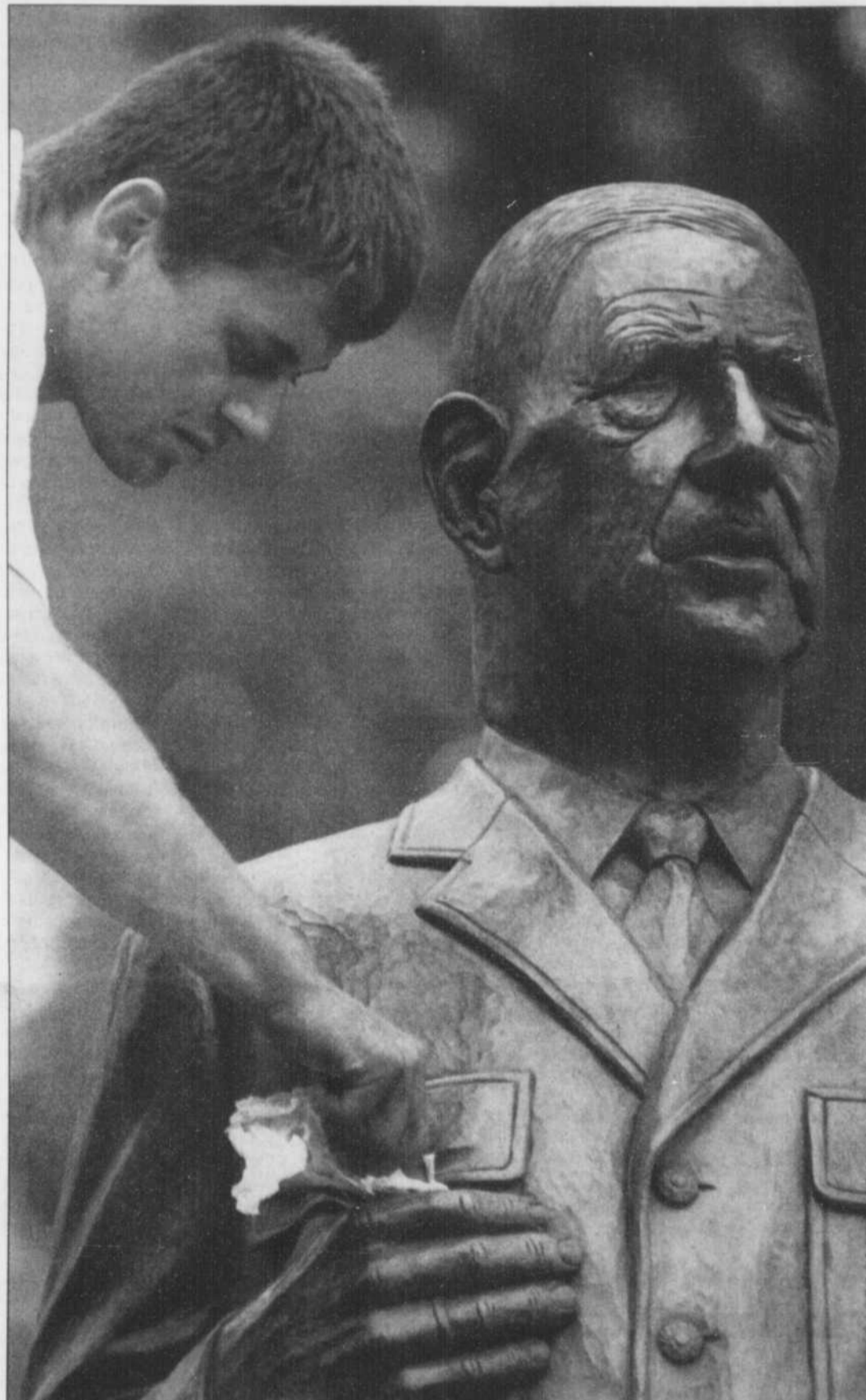
Tard en soirée, au moment de la pause-café, alors que la conversation s'alanguit, Marie-Soleil Tougas s'approche. Et salue le grand patron du réseau TVA, celui qui n'a de comptes à rendre qu'à André Chagnon en personne. Puis, sans attendre qu'on l'y invite, prenant les journalistes à témoin, elle explique à Daniel Lamarre que son travail d'animation à Fort Boyard est son plus beau contrat de l'année, qu'elle tient à continuer à le faire et qu'il ne faut surtout pas croire ce que certains petits journaux à potins ont écrit, à savoir qu'elle voudrait passer le flambeau

Voir SALUT en A2 >



Marie-Soleil Tougas, Dominique Lévesque, Pascale Montpetit et Guy Mongrain, accompagnés de trois «Hôtels de Jonquières», Éric Thibault, Pierre Ouellet et Dominique Dumais, lors du tournage de l'émission «Fort Boyard», plus tôt, cet été.

Déjà la revue



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Un artisan de la Fonderie d'art d'Inverness repolissait la statue du général de Gaulle sous la pluie, hier. Le bronze avait rougi de façon prématurée. Détails en A 3 >



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Les travaux vont bon train au 2715, des Berges, à Lévis.

Garon bientôt Lévisien

«Un peu trop tôt» pour la mairie

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS—S'il se garde bien de confirmer quoi que ce soit, le député Jean Garon sera vraisemblablement un résident de Lévis très bientôt puisqu'il s'y fait construire une maison. « C'est ma vie privée. C'est possible. Ce n'est pas impossible. Je ne veux pas faire de commentaire là-dessus à ce moment-ci », a néanmoins dit M. Garon au SOLEIL, hier.

Dans le même temps, l'entreprise Constructions Bergiro en était à tirer les joints et monter la brique du 2715, des Berges, « la nouvelle maison de M. Garon », ont confirmé

Le train n'annonce pas toutes ses stations à la fois

Voir LÉVISIEN en A2 >

L'ÉCONOMIE

140 millions \$

CGI s'entend avec Téléglobe et double son actif

PAGE A 11

LA CAPITALE

Taxes scolaires

Une hausse qui passe mal et les citoyens le disent

PAGE A 3

LA MÉTÉO



Maximum 23, minimum 10

Ensoleillé avec passages nuageux. Demain, pluie intermittente. Détails page B 2.

QUÉBEC, 101e ANNÉE, NO 222
FLORIDE 1,65 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDBY

Une longueur d'avance.

3 ANS 50 000\$ minimum GARANTI

Taux sujet à modification 692-4200

5%

LÉVISIEN

Ministre à nouveau?

Suite de la Une

au moins deux sources. Partie du prestigieux Domaine Baribeau, en bordure du fleuve, la future résidence du député sera habitable dès le 22 août.

« Il n'y a pas lieu de lier une résidence privée et une élection municipale », a ajouté M. Garon à qui la rumeur publique prête à tort ou à raison l'intention de briguer la mairie de Lévis à l'occasion des élections municipales de novembre 1998. Une rumeur apparue au lendemain du départ de M. Garon du ministère de l'Éducation et maintenant susceptible de prendre encore quelque vigueur avec le déménagement du député.

Selon les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, un candidat doit résider dans une localité depuis au moins un an au 1^{er} septembre de l'année où se déroule une élection. C'est-à-dire que M. Garon devrait avoir entretenu feu et lieu sur le territoire de Lévis depuis le premier du mois prochain pour pouvoir être candidat.

Habitant une grande maison de la rue Genest à Saint-Romuald, le député de Lévis à l'Assemblée nationale

Un pied dans la porte de l'hôtel de ville

n'est pas actuellement habilité à se présenter à la mairie de Lévis. Mais sa nouvelle résidence du Domaine Baribeau lui permettra au moins techniquement de mettre le pied dans la porte de l'hôtel de ville de Lévis s'il emménage rue des Berges d'ici à la fin du mois.

Pour M. Garon, pas question pour le moment de s'avancer sur le terrain mouvant de la politique municipale. « Ce serait prématuré. À ce moment-ci, ce serait trop tôt », a-t-il dit en illustrant son propos par le cheminement d'un train qui avance, certes, mais n'annonce pas non plus toutes ses stations en même temps.

Si beaucoup de Lévisiens vivent en M. Garon un futur maire de Lévis, et ceci jusque dans leur soupe, sa prochaine station pourrait toutefois être sa rentrée au cabinet de Lucien Bouchard. Certains analystes de la politique pensent que M. Bouchard remanierait son conseil des ministres à l'issue de ses vacances.

RÉFLEXION

La célébrité n'est pas une plante qui pousse dans le sol des mortels.

John Milton

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 12-08-97

9-0-7

9-6-4-8

EXTRA

263131

BANCO

tirage du 12-08-97

3-4-5-8-14-20-22-25-31-32-35-

36-40-41-42-45-47-54-63-64

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 9
Le Monde	10
Questions d'argent	11 à 14
Bourses	13 et 14
Opinions	15

CAHIER B

Mode Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 12
Votre agenda	4
Ce soir à la télé	7 à 10
Annonces classées	7 à 14
Décès	10 et 11

CAHIER C SPORTS

Claude Larochelle	1
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

SERVICES

Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

ACCIDENT

2000 heures de vol

Suite de la Une

Finalment, en l'absence des fameuses « boîtes noires » que l'on retrouve dans les avions de type gros porteur, seul le témoignage de Gaston Lepage pourra expliquer d'une façon un peu plus précise les circonstances dans lesquelles ont péri, dimanche après-midi, la comédienne et le cinéaste.

L'ÉCRASEMENT

Pilote expérimenté, Lepage, un amateur de grands espaces, précédait, dans son avion, en compagnie de Patrice L'Écuyer, le Cessna 180 dans lequel prenaient place les deux victimes qui participaient à une expédition non prévue.

Selon un premier témoignage à l'enquêteur Marc Perreault, du Bureau sur la sécurité et le transport aérien, Lepage et L'Écuyer ont été les premiers à se poser sur les eaux de la rivière des Mélièzes. Lauzon, qui a plus de 2000 heures de vol à son actif, aurait ensuite tenté de l'imiter mais aurait décidé, à la dernière seconde, de reprendre l'air, insatisfait de son visionnement d'approche.

C'est alors que la tragédie est survenue, l'appareil décrochant dans un virage, ce qui a empêché le pilote de maintenir son altitude. Le Cessna a abouti dans la forêt, pour ensuite prendre feu.

Le Nouveau-Québec, où a eu lieu l'écrasement, est une zone où les vents rabattants se rencontrent à cause des montagnes et des escarpements. En altitude, cela provoque de la turbulence, mais en atterrissant à basse vitesse, l'avion atteint son point de décrochage et cesse de voler.

Invités en assistance, par un appel de détresse logé par Gaston Lepage, le pilote Stéphane Caron, de la compagnie HéliMax, et son compagnon, Normand Roy, n'ont pu que constater l'horreur de la situation: la comédienne et le cinéaste gisaient calcinés dans la carlingue du Cessna.

« On ne pourra rapatrier les corps avant mardi (aujourd'hui), assurait le lieutenant Lucien Brassard de la police de Kativik. Il y avait tellement de brume dans le secteur durant l'avant-midi qu'on a eu de la difficulté à s'y rendre. » À son arrivée sur les lieux, en fin d'après-midi, le lieutenant Brassard et les enquêteurs ont constaté que les corps étaient fortement calcinés. « Il n'y a aucun doute dans notre esprit, a-t-il indiqué au SOLEIL hier soir, l'avion a pris feu après l'écrasement. »

Le coroner Jean-Marc Picard a renoncé à se déplacer au Nouveau-Québec pour effectuer les constatations d'usage en raison des conditions clima-

tiques. « Il recueillera les témoignages et recevra les constatations de l'expertise médico-légale à Montréal », informe son bureau.

On ignore encore les raisons qui ont amené les deux grands copains que sont Lepage et Lauzon à passer le week-end dans cette partie isolée du territoire québécois. « Gaston est arrivé avec ses amis vendredi sans qu'ils se soient annoncés. Il a cette habitude de venir à l'improviste, confiait hier après-midi le président de la pourvoirie Explo-Sylva, Michel Threlfall, à propos du chroniqueur de plein air qui a perdu, pour un bout de temps, le goût de toute fantaisie, un autre domaine dans lequel il excelle. »

« Il est pas mal down. Il n'est même pas en état de voler, raconte-t-il au SOLEIL dans une communication transmise par satellite. L'un des mes pilotes est allé le chercher au camp Maricourt, à la rivière Delay. Il va laisser son avion sur place et nous allons le ramener au camp de base de notre pourvoirie, au lac Pau. De là, nous devrions ensuite nous diriger vers Dorval, par avion nolisé. J'ignore s'il sera en mesure de rencontrer les journalistes. »

Car dans l'immensité du Nouveau-Québec, où il y a plus d'eau que de terre, les conditions climatiques qui prévalaient dimanche à Kuujuaq pouvaient être fort bien différentes de celles des lieux de la tragédie, 100 km plus au sud, endroit encore plus éloigné du camp de base de la pourvoirie, pas très loin du réservoir Canapisseau, accessible après une autre heure et demie de vol.

Directeur du service de sauvetage et de recherche aérienne du Québec dans ce territoire plus vaste que de nombreux pays, Raoul Proteau n'est pas prêt, lui non plus, à jeter la pierre à Jean-Claude Lauzon. « Ce ne serait pas honnête de spéculer sur ce qui s'est passé, à savoir surtout si Jean-Claude Lauzon a été hasardeux. Les conditions météorologiques peuvent varier considérablement dans ce secteur. Au sud, vous assistez à des différences importantes entre le temps qu'il fait à Québec et celui de Baie-Comeau. Vous n'êtes rendu qu'à Baie-Saint-Paul et vous constatez des différences » Pour ce dernier, seul Lepage est en mesure d'expliquer ce qui s'est passé. « Et ça ne sera pas facile, prévient-il. Quand tu vois un de tes chums planter... »

Threlfall qui administre 60 territoires de chasse dans le secteur assure qu'il faisait très beau, dimanche, mais que le vent pouvait pointer jusqu'à 60 kilomètres à l'heure à certaines occasions. Les rapports des services météorologiques donnaient, à Kuujuaq, une visibilité de 15 milles sous des nuages plafonnés à 5500 pieds.

Lepage et L'Écuyer rentrent

MONTRÉAL — Les deux seuls témoins de la mort de Marie-Soleil Tougas et Jean-Claude Lauzon, les comédiens Patrice L'Écuyer et Gaston Lepage, sont arrivés hier à l'aéroport de Dorval, vers 21 h, en avion privé.

Visiblement fatigués, les deux hommes se sont refusés à tout commentaire. Ils étaient dans le Cessna de Gaston Lepage lorsque celui de Jean-Claude Lauzon s'est écrasé et a pris en flammes.

Patrice L'Écuyer n'avait donné signe

de vie qu'une seule fois dimanche soir. Il avait appelé sa collaboratrice Evelyne Régimbald pour qu'elle rassure ses proches sur son état de santé. En soirée hier, M^{me} Régimbald répondait un laconique « il va » quand on lui demandait des nouvelles du populaire animateur.

Patrice L'Écuyer et Gaston Lepage étaient en voyage de pêche avec le couple Lauzon-Tougas dans le Nord du Québec. Ils donneront une conférence de presse aujourd'hui à 14 h pour raconter ce qu'ils ont vu.

SALUT

Symbole

Suite de la Une

à quelqu'un d'autre et faire autre chose. Tout cela dit avec le sourire, calmement, mais fermement.

S'étant assurée que son interlocuteur avait reçu le message cinq sur cinq, elle a salué tout le monde bien aimablement et elle est partie se coucher. Autour de la table, tout le monde était épaté. Quelle mise au point ! Quel talent ! Quel aplomb ! Une vraie performance !

Dès ce moment, c'est d'un tout autre oeil que j'ai considéré Marie-Soleil Tougas. Une force de caractère et une détermination rares se dissimulaient sous les traits d'une frêle et sympathique jeune femme. Surtout ne pas se fier à son image de femme-enfant. Il est vrai que ça devait prendre quelqu'un au tempérament exceptionnel pour accepter de partager le destin d'un loustic comme Jean-Claude Lauzon. Un type dont Guy Fournier disait, hier, sur les ondes de Télé 4 : « C'était un délinquant, un fou sans gouvernail ». Ajoutant aussitôt : « Mais quel talent ! »

Comme vous tous, les lecteurs, je suis sonné et j'ai de la peine. Un gros chagrin que je suis incapable de comprendre, encore moins d'expliquer. Marie-Soleil Tougas et ses rôles d'adolescente, ce n'était pas vraiment ma tasse de thé. Pas plus que les téléthons et les galas qu'elle aimait. Seule sa prestation de pute au grand coeur, dans *Jasmine*, m'avait épaté. En particulier la scène d'amour dans la baignoire avec un handicapé physique. Pas donné à tout le monde de jouer comme ça ! Un rôle de composition intense qui a dû exiger beaucoup de générosité. Il est difficile de tricher devant une caméra. Peut-être une façon de dire qu'elle voulait sortir du répertoire dans lequel elle avait été cantonnée jusque-là...

Donc, c'est dans les coulisses de *Fort Boyard*, il y a tout juste quelques semaines, que j'ai appris à connaître Marie-Soleil Tougas. Une jeune femme vive et spontanée, sensible et chaleureuse. Et terriblement, terriblement attachante. Ne ménageant ni sa peine ni son énergie dans son travail d'animation, aux côtés de Guy Mongrain. En même temps réservée et tranquille, le soir, à l'hôtel, quand les concurrents cherchaient à décompresser au cours de joyeuses et fraternelles improvisations. À l'observer, personne n'aurait jamais soupçonné son goût immodéré pour l'aventure, la motocyclette, le parachutisme, l'aviation, la chasse et la pêche dans le Grand Nord.

André Provencher, le directeur des programmes, a annoncé que les épisodes de *Fort Boyard* enregistrés cet été avec Marie-Soleil Tougas seraient diffusés tel que prévu, à l'automne. N'est-ce pas le plus bel hommage que TVA pouvait rendre à son animatrice ?

Pour tout dire, Marie-Soleil Tougas était plus qu'une animatrice et une comédienne. Elle était l'image même de TVA. Son symbole. Depuis son premier rôle dans *Peau de banane*, à l'âge de 11 ans, elle faisait partie de la grille de programmation de Télé-Métropole. Pendant 16 ans, sans interruption. Elle était au coeur de l'équipe du réseau TVA. Personne, absolument personne ne peut se vanter d'avoir occupé une telle place dans une chaîne de télévision au Québec. Une place amplement méritée. Avec le départ de Marie-Soleil Tougas vers un monde meilleur, c'est un pan tout entier du vieil édifice de la rue Alexandre-de-Sèves, à Montréal, qui vient de s'écrouler.

De cette singulière jeune femme qui avait décidé de conjuguer son bonheur au présent, je garderai un précieux souvenir. Celui des regards complices et pétillants que nous avions échangés dans l'avion d'Air France, coincés au milieu d'un paquet de Français râleurs et prétentieux. Elle comme moi, nous avions hâte d'arriver au Québec. Et ça nous avait mis l'humeur au beau fixe. Salut, Marie-Soleil. Tu nous manqueras.

TECHNIQUE DE COMMERCE INTERNATIONAL

DÉBUT: le 25 août 1997
DURÉE: 2 sessions
DIPLÔME: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Ce programme permettra aux étudiants d'oeuvrer au sein d'entreprises dont les activités sont directement ou indirectement liées à l'importation, l'exportation ou la commercialisation de produits.

Entre autres:
marketing international, droit international, paiement, courtage de douanes, transit, import-export, français écrit, anglais, logiciel stratégis, consultation sur INTERNET, stage en entreprise.

Tous les étudiant(e)s sont admissibles aux prêts et bourses, au programme SPRINT et soutien aux bénéficiaires de l'assurance-chômage. SERVICE D'AIDE AU PLACEMENT.

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

B
LE COLLÈGE
BART

Orienté vers l'avenir
depuis plus de 80 ans
522-3906
751, côte d'Abraham, Québec

TECHNIQUES JURIDIQUES (310.03)

DÉBUT: le 25 août 1997
DIPLÔME: DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Le programme en Techniques juridiques prépare des techniciennes et techniciens à oeuvrer dans des bureaux d'avocats ou de notaires, dans des contentieux publics de ministères et d'organismes parapublics ainsi que dans des contentieux privés de banques, compagnies d'assurances et autres corporations. Le programme prépare aussi la technicienne et le technicien à travailler dans des bureaux d'huissiers ainsi que dans des greffes de tribunaux et de municipalités.

La formation juridique offerte au Collège Bart est complétée par une solide connaissance des logiciels les plus couramment utilisés dans le domaine du droit. Cette formation comprend également le repérage et l'utilisation de l'information juridique diffusée sur INTERNET.

Admissibilité aux prêts et bourses
Service d'aide au placement, stage

B
LE COLLÈGE
BART

Orienté vers l'avenir
depuis plus de 80 ans
522-3906
751, côte d'Abraham, Québec

GESTION FINANCIÈRE INFORMATISÉE

DÉBUT: 25 août 1997
DURÉE: 3 sessions (52 semaines)
DIPLÔME: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Ce programme est destiné aux personnes désireuses de faire carrière dans le domaine de la gestion des affaires. Dans une économie constamment en changement où une gestion saine et l'utilisation de l'informatique sont devenues des nécessités absolues, vous serez familiarisés avec les domaines tels que:

• **COMPTABILITÉ (base, avancée, informatisée)**
• **FINANCE, FISCALITÉ, MARKETING, ÉCONOMIE**
• **LOGICIELS: Word, Excel, Access, Fortune 1000, Windows, Internet, informatique de gestion, etc.**

Tous les étudiants sont admissibles aux:
PRÊTS ET BOURSES, au PROGRAMME SPRINT, et/ou à l'ASSURANCE-EMPLOI. SERVICE D'AIDE AU PLACEMENT.

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

B
LE COLLÈGE
BART

Orienté vers l'avenir
depuis plus de 80 ans
522-3906
751, côte d'Abraham, Québec

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

TAXES SCOLAIRES

Une hausse qui passe mal

Les contribuables ne digèrent pas l'augmentation de leur compte et expriment abondamment leur frustration

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le téléphone ne dérouge pas ces jours-ci dans les bureaux des commissions scolaires de la région de Québec. Les contribuables digèrent mal la hausse de taxes qu'on vient de leur faire avaler par courrier, et ils expriment leur frustration. Particulièrement à Sainte-Foy, où on a reçu un millier d'appels en deux semaines.

« Les gens réagissent violemment, admet l'agent de gestion financière de la commission scolaire des Découvreurs, Jean-François Lussier. Ils ne comprennent pas qu'on devait majorer les taxes en raison des compressions budgétaires du gouvernement et ils nous disent de couper les dépenses. »

La commission scolaire des Découvreurs a dû hausser sa taxe scolaire de 40% cette année, pour contrer les baisses de subventions du gouvernement québécois. Pour une maison évaluée à 100 000 \$, cette envolée se traduit par une augmentation de 78 \$ du compte de taxes, qui se chiffre maintenant à 277 \$.

Mais cette commission scolaire demeure tout de même la seule de la région à ne pas avoir atteint le plafond de taxation fixé par le gouvernement, un plafond de 0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation municipale. Toutes les autres institutions réclament maintenant le maximum prévu par la loi.

Les citoyens résidant sur le territoire de la commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) ont d'ailleurs bondi en recevant leur compte de taxes annuel, au début du mois.

L'an passé, le propriétaire d'une maison de 100 000 \$ devait payer 256 \$. Aujourd'hui, ce sont 350 \$ qu'il doit sortir de sa poche.

« Les gens se sentent impuissants car tout se fait sur leur dos sans qu'ils n'aient un mot à dire »

TAXES SCOLAIRES						
COMMISSION SCOLAIRE	Taxes/100 \$ éval.		Hausse %	Ex. Maison 100 000 \$		Différence \$
	1996-97	1997-98		1996-97	1997-98	
CECQ	0,256	0,35	40	256	350	94
Charlesbourg	0,31	0,35	11	310	350	40
Des Découvreurs*	0,1992	0,277	39	199	277	78
Jeune-Lorette	0,35	0,35	—	350	350	—
Lévis	0,35	0,35	—	350	350	—
Chutes-de-la-Chaudière	0,35	0,35	—	350	350	—
Chutes Montmorency	0,295	0,35	20	295	350	55
Beauport	0,35	0,35	—	350	350	—
Des Îlets	0,35	0,35	—	350	350	—
Eastern Quebec	0,35	0,35	—	350	350	—
Côte-du-Sud (Montmagny)	0,35	0,35	—	350	350	—
Lotbinière	0,35	0,35	—	350	350	—

* Seule C.S. à ne pas avoir atteint son plafond de taxation

TABLEAU, LE SOLEIL

« On reçoit beaucoup d'appels. Les gens se sentent totalement impuissants car tout se fait sur leur dos sans qu'ils n'aient un mot à dire. Les taxes augmentent, mais les revenus n'augmentent pas. Et les citoyens ont peur, car ils voient venir la facture de 500 millions \$ que le gouvernement veut refiler aux

municipalités et ils savent que ce sont eux qui devront payer », explique le directeur des ressources financières de la CECQ, Jean-Marc Gariépy.

Les représentants des commissions scolaires tentent tant bien que mal d'expliquer la situation aux contribuables, mais le sujet demeure déli-

cat. « Quand le gouvernement annonce qu'il va couper dans l'éducation, on n'entend personne se plaindre. Mais quand les gens reçoivent leur compte de taxes, quand ils se rendent compte que ça touche leurs poches, on est inondé d'appels », dénonce Jean-François Lussier.

À la commission scolaire des chutes Montmorency, on vit également les contrecoups du mouvement de grogne qui s'est installé chez les citoyens. « Ça passe de travers », soutient le directeur général Roger Boudreau.

Les taxes scolaires ont augmenté de 20% sur ce territoire et atteindront cette année 350 \$ pour une maison évaluée à 100 000 \$. Ce qui fait dire à M. Boudreau que les citoyens payent maintenant pour des services qu'ils n'avaient pas à financer auparavant.

« Pour les personnes qui ont plusieurs enfants, la rentrée scolaire finit par coûter cher. Le transport du midi coûte plus cher, le matériel scolaire coûte plus cher. Les gens se sentent étouffés », avance M. Boudreau.

D'autant plus qu'il n'y a aucun moyen de payer son compte de taxes en plusieurs versements. Le tout doit se faire d'un coup à la fin d'août ou au mois de septembre, selon les CS.

FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Une méthode d'estimation de la foule « selon les moyens »

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les organisateurs des Fêtes de la Nouvelle-France ont tiré leur révérence, annonçant un achalandage de 450 000 durant les quatre jours des festivités. Même si plusieurs personnes doutent de ce chiffre, GesteV affirme avoir fait de son mieux.

Mme Chantal Lachance, porte-parole pour la firme, explique « qu'ils sont allés à la hauteur de leurs moyens ». En effet, comme le budget était limité (800 000 \$), GesteV « ne pouvait pas se permettre d'engager une firme professionnelle » pour mesurer l'achalandage.

Ils ont donc suivi le conseil de leur agence de communication leur suggérant de calculer les gens au coeur de l'événement, soit à Place Royale.

La méthode utilisée consistait à compter le nombre de personnes qui entraient à Place Royale entre 10h et 22h. Des gens de l'organisation étaient postés aux quatre accès du site et appuyaient sur le compteur à chaque fois qu'un visiteur passait devant eux en direction de l'événement.

Toutefois, ils ne tenaient pas compte du va-et-vient constant de la foule se déplaçant entre les sites. Ce qui fait qu'une même personne a pu être comptée plusieurs fois. Mme Lachance ne croit tout de même pas que cela ait pu fausser les chiffres: « Je ne pense pas que c'est un grand pourcentage qui allait à Place Royale plusieurs fois », dit-elle.

Elle donne comme exemple le Parc Montmorency, où plusieurs visiteurs se limitaient à ce site. Des gens de l'organisation parlaient au public pour savoir s'ils étaient allés à Place Royale ou s'ils avaient l'intention de s'y rendre.

Pour les autres activités comme le défilé, l'arrivée des Filles du Roy et les spectacles en soirée, une dizaine de



LES SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Les organisateurs ont annoncé un achalandage de 450 000 durant les quatre jours des festivités.

personnes expérimentées tentaient d'estimer la foule en se basant sur le mètre linéaire. Une moyenne de leurs évaluations devenait alors le chiffre officiel.

Selon Mme Lachance, « les chiffres étaient toujours très proches ». « On aurait pu gonfler les chiffres, mais on a été très honnêtes », conclut-elle.

Un bilan provisoire de l'événement, incluant les données financières, sera dressé aujourd'hui par André Parent, le président du conseil d'administration de la corporation des Fêtes historiques de Québec.

Un peu de fard pour le Général



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Des artisans ont dû refaire la patine de la statue, qui avait rougi de manière anormale.

LAURA-JULIE PERREAU
Le Soleil

QUÉBEC — Deux semaines après son installation controversée, la statue du général de Gaulle subissait un repolissage hier. Selon Michel Choquette, directeur du bureau des arts et de la culture de la Ville de Québec, la statue avait rougi de manière anormale et les artisans de la Fonderie d'Art d'Inverness ont dû refaire la patine, une couche de cire qui protège la sculpture de bronze.

Lucille McNicol, une résidente du quartier, avait remarqué le rougeolement de la statue. Elle se disait peu surprise de remarquer des rénovations aussi précoces. « Ça va avec le reste », s'exclame-t-elle en faisant allusion au

toilé qu'a soulevé le monument.

Alain Mongrain, un des deux propriétaires des Fonderies d'Inverness, expliquait hier que l'opération de cirage rétablira le vieillissement normal de la statue de bronze dans les teintes de vert, à l'image du toit du Château Frontenac.

Michel Choquette assure que ce procédé devrait être la dernière touche donnée au monument à l'honneur du général de Gaulle et ajoute que l'intervention faisait partie du contrat avec les fondeurs, n'occasionnant aucun coût supplémentaire à la Ville.

Dorénavant, le service d'entretien des équipements de la Ville de Québec assurera la maintenance régulière de la statue.

Aster à la une «Astronomie Québec» attiré par son cadran solaire

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

CABANO — La station scientifique Aster de St-Louis-du-Ha! Ha! au Témiscouata brillera à l'intérieur du prochain numéro de la revue spécialisée *Astronomie Québec*. C'est le cadran solaire de la station qui a attiré l'attention du directeur de la publication, M. Jean-Pierre Urbain.

« Notre numéro de septembre sera consacré aux cadrans solaires et celui d'Aster est particulier puisqu'il est situé sur un site d'observation », dit-il. « C'est l'occasion idéale pour nous d'inciter les gens à aller visiter les endroits qui possèdent cet appareil qui constitue l'un des premiers outils de mesure du temps inventés par l'homme ».

Pour Mme Mélanie Pelletier, coordonnatrice chez Aster, c'est une chance extraordinaire. « C'est tout un honneur et nous en sommes très fiers. M. Urbain est venu ici et il a aussi beaucoup apprécié le fait que nous organisions un festival pour l'observation des perséides ».

« Astronomie Québec » se compare à la revue américaine *Sky telescope*, et est distribuée quatre fois par année à la grandeur de la province à raison de 25 000 copies à même la publication *Québec-science*. Le prochain numéro sera en kiosque le 21 septembre.

UN FESTIVAL POPULAIRE

Ce site exceptionnel d'observation de l'espace, qui a célébré ses 20 ans d'existence en 1996, gagne sans cesse en popularité grâce à une gamme diversifiée d'activités de vulgarisation scientifique. La programmation de la fin de semaine des perséides a connu beaucoup de succès, et plusieurs amateurs armés de leurs sacs de couchage n'ont pas hésité à dormir à la belle étoile afin de ne rien



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUCHE
Mélanie Pelletier, (à gauche) coordonnatrice de l'animation à la station scientifique Aster, pose devant le cadran solaire avec ses collègues, Marc Phillipin et Annie Caron.

manquer du spectacle annuel des étoiles filantes.

Les participants ont pu observer la galaxie d'Andromède, la Lune, ainsi que les planètes Mars, Jupiter et Saturne grâce à deux télescopes, dont un qui avait été installé directement sur le parterre extérieur. Quelques braves ont observé les différents objets célestes jusqu'au lever du soleil, pendant que des conférenciers y allaient d'explications pertinentes et accessibles à tous, que l'on soit familier ou non avec cette discipline complexe.

« Les ateliers de fabrication de cerfs-volants et de fusées miniatures ont aussi connu beaucoup de succès. En plus, après avoir fabriqué leur fusée, les gens pouvaient procéder à son lancement. Nous n'avons eu que de bons commentaires », dit Mme Pelletier, qui tient à remercier les commanditaires de l'événement, Témilac, Speedy propane, la fête du cerf-volant de St-Roch des Aulnaies et la caisse populaire de St-Louis-du-Ha!Ha!.

Poursuite d'un million \$ contre André Arthur

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Un artiste peintre de Lac-Beauport, M. André Fontaine, tente une poursuite en dommages de 999 999,99 \$ à l'animateur André Arthur, deux journalistes, Radiomédia et ses administrateurs.

Essentiellement, M. Fontaine reproche à Arthur et au journaliste Jean Langlois d'avoir manqué de respect pour sa réputation et sa vie privée ainsi que d'avoir prononcé des paroles diffamatoires à son endroit. Les événements seraient survenus au cours d'émissions diffusées entre février et juin, à CHRC et CKVL. Plus particulièrement, peut-on lire dans la requête, les deux hommes auraient « ridiculisé le demandeur en plus de le traiter de fraudeur, de parler illégalement d'un dossier judiciaire pour lequel le demandeur a obtenu son pardon et de faire allusion à des actes criminels qu'il n'a jamais commis ».

Outre la réclamation de 1 million \$, M. Fontaine demande au tribunal d'ordonner que l'animateur soit banni des ondes afin de lui « enlever toute voix ». Il réclame enfin que Radiomédia soit contraint de diffuser les conclusions du jugement à intervenir ainsi que l'énoncé suivant lequel « la réputation et l'intégrité d'André Fontaine ont été erronément salies ». L'énoncé, ajoute l'artiste peintre, doit aussi indiquer qu'André Arthur, Christian Thibault et Jean Langlois s'excusent et qu'ils ont dû payer les sommes déterminées.

La requête adresse par ailleurs de vigoureux reproches aux administrateurs de Radiomédia qui, selon M. Fontaine et ses procureurs, continuent de procurer à Arthur un « tremplin pour répandre son venin diffamatoire au nom de la libre expression ». La seule marque de commerce de l'animateur, ajoute-t-on, est de briser la réputation des gens, de se servir d'une tribune téléphonique pour insulter, salir, dénigrer et diffamer, ainsi que de mentir à qui veut bien l'entendre.

Les administrateurs de Radiomédia, poursuit la requête, ne pouvaient ignorer que l'animateur a été poursuivi dans plus de 45 dossiers depuis 1987, uniquement à Québec, pour une somme totale de plus de 19 millions \$. « Il a versé des sommes pour acheter la paix » dans certains de ces dossiers, observent M. Fontaine et ses procureurs.



Le peintre André Fontaine

ÉLECTIONS MUNICIPALES Une troisième équipe à Loretteville

Les électeurs de Loretteville auront le choix des équipes lors des élections municipales de novembre. Déjà trois groupes ont fait connaître leur intention de former le prochain conseil. Dans un premier temps, le maire Denis Giguère a fait savoir qu'il sollicitait un troisième mandat, accompagné d'une équipe de candidats aux postes de conseillers. Puis le conseiller Gaston Leclerc a fait part de son intention de faire la lutte à M. Giguère, lui aussi avec une équipe. C'est maintenant au tour de M. Serge Genest, conseiller indépendant, d'entrer dans la bataille. Il amène avec lui un autre conseiller indépendant, Gérald Savard ainsi que MM. Pierre Deschênes, Jean-Guy Brousseau, Raymond Dion de même que Mmes Hélène Béchar et Jocelyne Lavoie. Le communiqué qu'il a fait parvenir aux médias dit que M. Genest, un électricien, a déjà lutté pour la mise en place d'une politique d'achat et la rationalisation de certaines dépenses municipales. Il a aussi déjà dénoncé le manque de transparence de l'équipe du maire actuel, poursuit le communiqué. B.R.



Serge Genest

Accident mortel à Buckland

Simon Couture, 19 ans, a péri hier vers 2h30, au volant de sa voiture sur la route 216 à Buckland, dans Bellechasse. Il semblerait que le jeune ait perdu la maîtrise de son automobile, pour aller frapper un garde-fou, pour ensuite terminer sa course dans une rivière. H.D.

La route fait deux morts près de La Pocatière

Deux hommes ont trouvé la mort dans un accident de la route, hier vers 3h30, sur la route 230 à Saint-Pacôme, tout près de La Pocatière. Les victimes sont le conducteur, André Michaud, 32 ans ainsi qu'un des passagers, Clermont Dubé, âgé de 57 ans. L'autre occupant de la voiture a été blessé légèrement et il a été transporté au centre hospitalier de Rivière-du-Loup. Selon la Sûreté du Québec, le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule, qui serait allé percuter de plein fouet un ponceau. La SQ n'exclut pas que l'homme se soit endormi au volant. Une autopsie sera pratiquée pour déterminer si l'alcool est en cause. Par ailleurs, une femme est décédée, hier vers 0h30 à Matane, quand sa voiture a plongé dans les eaux du fleuve Saint-Laurent. La dame aurait perdu le contrôle de son automobile sur le quai du port de Matane. En terminant, Roger Harvey, 78 ans, décédé samedi après-midi à Matane, n'était pas le conducteur de la voiture accidentée. Il était plutôt un des passagers. H.D.

Vol dans une bijouterie

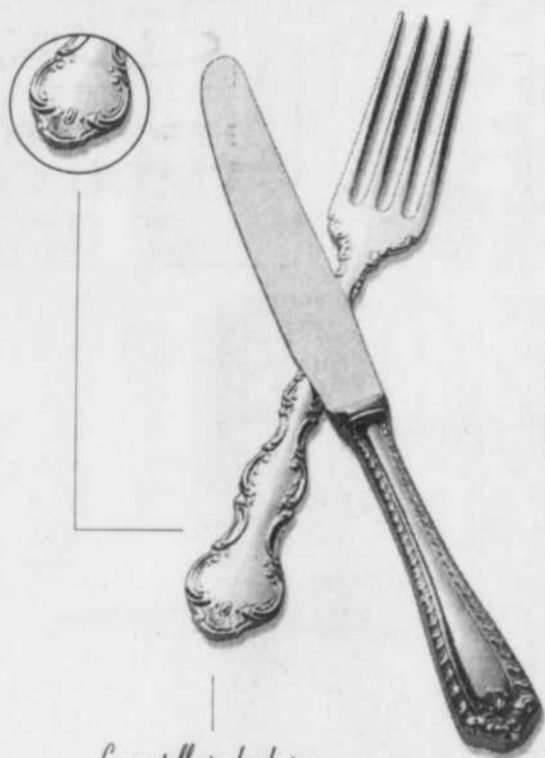
Un homme de 26 ans a braqué la bijouterie Wester du 9550, boulevard de l'Ornière, hier vers 11h. L'individu s'est présenté au commerce, logé à l'intérieur du centre commercial Place l'Ornière, pour y acheter une bague. Il aurait ensuite réclamé du commis la totalité d'un plateau de bagues, prétextant la possession d'une arme. L'homme a ensuite pris la fuite à pied et est allé se réfugier dans un immeuble à logements de la rue Saint-Maurice. Il a été arrêté plus tard et comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Québec. H.D.

PARC DE MIGUASHA 500 000^e visiteur



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNE

Deux Français de la région de Lille, Sylvie Penet et Gérard Lotte, sont devenus les 500 000^e et 500 001^e visiteurs à franchir depuis 20 ans l'entrée du musée du Parc fossilifère de Miguasha, à Nouvelle, en Gaspésie. Ils ont reçu, hier, des mains du directeur du parc Marius Arsenault, à droite, deux forfaits, un pour le Parc de la Gaspésie et un autre pour la pêche au saumon de la Société de gestion de la rivière Nouvelle, en plus de mériter une gravure originale représentant un fossile. Le paléontologue australien Alex Ritchie, à gauche, en visite à Miguasha parce qu'il voudrait développer dans son pays un centre d'interprétation semblable, s'est joint à Marius Arsenault pour accueillir le couple de Français. G.G.



La coutellerie de choix pour les fines fourchettes

Épargnez jusqu'à 20% sur la coutellerie en plaqué argent Regency, exclusive à Birks.



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035

POUR OBTENIR NOTRE NOUVELLE BROCHURE DE COUVERTS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622

Plymouth Breeze 1997

Le prix:

1? ???\$ ou Si bas qu'il nous est interdit de le mentionner ici...

???\$ par mois LOCATION 30 mois

- Moteur 2.4 l. 150 chevaux
- Automatique à 4 rapports
- Climatisseur
- Régulateur de vitesse
- Volant inclinable
- Et encore plus



ENEZ VITE VOUS EN INFORMER...

Les quantités disparaissent comme un coup de vent. (Seulement 30 en stock)

MAISONNEUVE AUTOMOBILES



138, rue Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque, Québec
(à côté du Grand Théâtre)

529-8135

BRANCHÉ

Au point de vue mode, le nouveau magasin la Baie de Place Laurier sera tout ce qu'il y a de plus branché. Vous le découvrirez dès le 20 août.

Plus que
8
jours

Quatre Rock Machine coupables d'avoir tenté de faire évader un détenu

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Les quatre Rock Machine de Montréal accusés d'avoir tenté de faire évader un détenu du pénitencier de Donnacona, en août 1996, ont été reconnus coupables, hier, par le juge Narcisse Proulx.

Les quatre hommes, Gilles Lambert, membre fondateur des Rock Machine et du Dark Circle, Andreas Vrouvaikis, Tony Plescio et Sean Traynor avaient tenté de faire évader Roger Hardy, un expert en explosifs. Dans son analyse de la preuve, le juge Proulx a constaté un « ensemble de faits lourds » pour les quatre individus.

Leurs versions sont apparues « très improbables » au magistrat. Au cours du procès, ils ont déclaré qu'ils se dirigeaient à Québec pour que Lambert y règle certains « problèmes d'impôt », le lendemain.

Partis en soirée de Montréal, ils ont utilisé deux véhicules « pour des raisons de sécurité », a expliqué Lambert. En route, comme par hasard, on a décidé de manger une pizza à... Donnacona.

Deux des hommes, cependant, ont préféré aller prendre une bière. Bien qu'il y avait un bar au restaurant où les deux autres sont arrêtés manger, ils auraient toutefois préféré se rendre dans un autre bar.

EXPLICATIONS REJETÉES

Ces explications n'ont pas tenu la route devant le juge Proulx. Rappelant la preuve de la poursuite, ce dernier a souligné que, quelques jours auparavant, les autorités du pénitencier de Donnacona avaient eu vent que Hardy projetait de nouveau de s'évader, le détenu ayant déjà fait une tentative en 1991.

Au cours d'une fête communautaire au pénitencier, Lambert a été vu discutant avec Hardy. Le soir de la tentative d'évasion, des enquêteurs surveillaient les abords du pénitencier et ils ont aperçu une camionnette aller et venir à basse vitesse.

Après des vérifications, on a constaté qu'on avait affaire à deux « hang around » et à un « prospect » des Rock Machine, en plus de Lambert, l'un des leaders du groupe de motards. Officiellement, Vrouvaikis était un employé de Lambert, qui se dit administrateur d'une vingtaine de compagnies.

Dans la cellule de Hardy, on a trouvé un bout de papier sur lequel était inscrit le nom de « Gille » avec le numéro de télé-avertisseur de Lambert. Dans un des véhicules du quatuor, on a aussi retrouvé un bout de papier sur lequel était écrit le nom de Roger, « minuit » et le nom d'un bar.

Pendant que les policiers repéraient les autres hommes à l'extérieur, Hardy s'était réfugié dans un cabanon du pénitencier, muni d'un attirail pour franchir le mur. Il avait placé un mannequin dans son lit. Les représentations sur sentence des quatre Rock Machine auront lieu demain.

Le syndic demande au tribunal d'obliger Verville à rembourser 186 000 \$

L'homme d'affaires accusé de fraude connaîtra son sort le 3 septembre

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Au stade des représentations sur sentence de l'homme d'affaires Michel Verville, un avocat représentant le syndic à la faillite a demandé au juge de rendre une ordonnance obligeant l'accusé à restituer les 186 000 \$ qu'il a volés.

L'avocat, Me Georges Parent, a expliqué au juge Jean-François Dionne que le syndic a déjà obtenu deux jugements contre Verville, dont un pour le montant de 186 000 \$, mais qu'il n'a pas encore réussi à les faire exécuter. Or, Verville, d'ajouter l'avocat, a toujours dit qu'il ferait aussi une faillite personnelle. Si cela se produit, il sera libéré de ses créances envers le syndic.

L'avocat de celui qui était président de Constructions Michel Verville, Me Jack Waissman, s'est opposé à la demande de son confrère représentant le syndic.

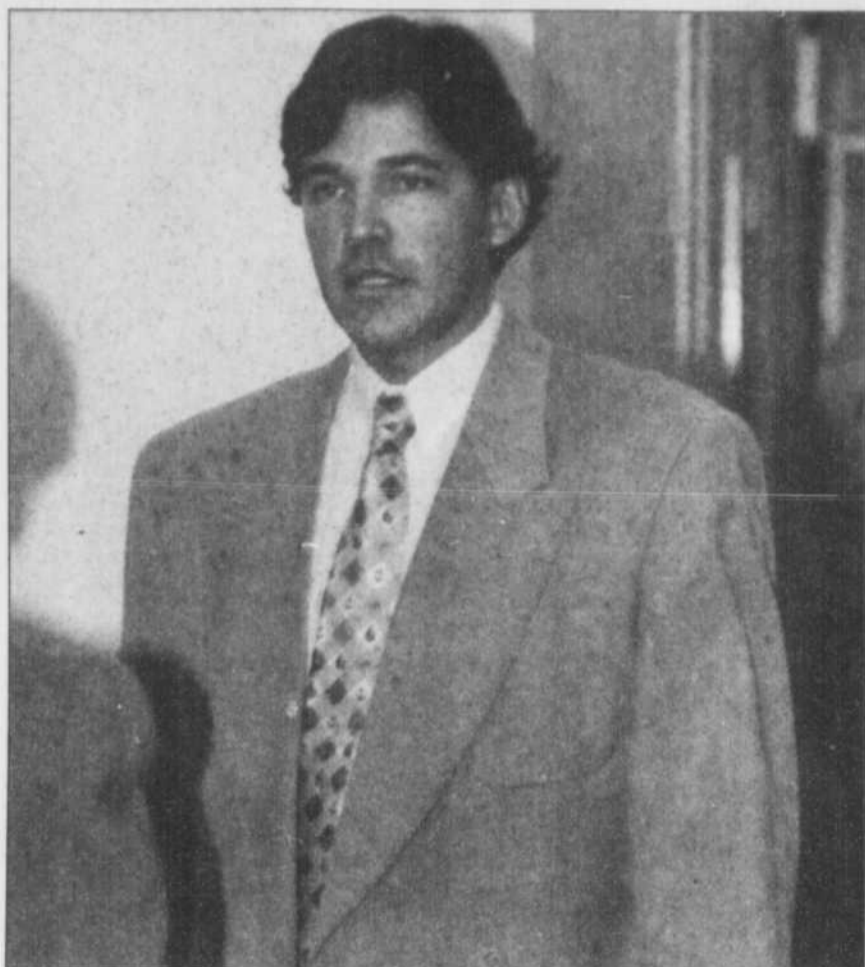
Un jugement concernant le montant a déjà été rendu en cour supérieure et il serait inutile qu'un juge de la cour du Québec en rende un autre, de soutenir Me Waissman.

Par ailleurs, le procureur de la Couronne, Me Serge Brodeur a réclamer une peine « significative » de prison pour Verville, c'est-à-dire une peine tout de même inférieure à deux ans.

De son côté, Me Waissman a suggéré au juge Dionne d'accorder une peine avec sursis.

Les 186 000 \$ en question, a rappelé Me Brodeur, correspondent aux sommes en argent liquide que percevait Verville pour les « options » que les acheteurs ajoutaient à la maison qu'ils commandaient. Cette somme a été accumulée en moins de six mois.

Dans un procès civil, de souligner



L'homme d'affaires Michel Verville, qui vit maintenant chez ses parents depuis quatre ans, fait face à des accusations de vol et de fraude. Le syndic à la faillite demande au tribunal de l'obliger à restituer les 186 000 \$ qu'il a volés.

le procureur, Verville a expliqué différemment son utilisation des 186 000 \$. Il a en effet indiqué avoir versé des sommes à des maires ainsi qu'à des conseillers financiers et à des avocats.

L'accusé, de souligner Me Brodeur, travaille encore dans le domaine de la vente de maisons, à l'emploi de l'un de ses anciens employés. Lui qui avait un train de vie pour le moins extravagant, avec Porsche,

condo sur le fleuve, loge au Capitole, limousine, chauffeur et moto de 20 000 \$, n'a manifesté aucun remords et n'a remboursé personne, a fait observer Me Brodeur.

Comparant l'offensive de la poursuite à un « coup de canon pour tuer une mouche », Me Waissman a rappelé pour sa part que Verville travaillait « huit jours sur sept » et qu'aucun des acheteurs de ses maisons ne s'est plaint. Son tort, d'affirmer l'avocat, n'a été que de construire trop de maisons en même temps, dans un laps de temps trop court.

L'homme d'affaires aurait mal calculé les coûts et les marges de profit. Il n'en reste pas moins que « beaucoup de monde a fait de l'argent » grâce à Verville, a affirmé son avocat.

Aujourd'hui, l'homme d'affaires de 33 ans, père d'un garçon de 7 ans pour lequel il paye une pension alimentaire, est divorcé et habite chez ses parents depuis quatre ans. Il a toujours travaillé et travaille toujours, de dire Me Waissman, indiquant ainsi que son client n'a jamais vécu aux crochets de la société.

« Il a fait une sérieuse erreur de jeunesse et il a appris de l'expérience », selon l'avocat qui attribue le goût de son client pour les biens luxueux à cette même raison.

Comme c'est souvent l'habitude, Me Waissman a déploré que la réputation de Verville ait été ternie par les médias après qu'il eut été accusé de vol et de fraude. En somme, de dire son avocat, l'homme d'affaires a suffisamment payé et la société n'aurait rien à gagner en l'envoyant en prison. Le juge Dionne prononcera sa sentence le 3 septembre.

Son avocat croit qu'il a déjà payé pour son crime

SI VOS PRIORITÉS SONT AILLEURS

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

TOUT SAVOIR POUR S'ÉCLAIRIR

19⁷⁵ PAR MDS PAR CARRÉLOT

22²³ PAR ROUTE MOTORISÉE

LE SOLEIL

SUPER SPÉCIAL DE LA RENTRÉE

OUVERT 7 JOURS

PAYABLE en 1998

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITES

FORMATION GRATUITE

ORDINATEUR PENTIUM 166 MHz INTEL

- Chipset Intel Triton II
- Disque rigide 1.3 GIG
- Carte vidéo 64 bits
- 1 Mo MPEG
- Moniteur 14 po SVGA couleur
- Haut-parleurs de 60 watts amplifiés
- CD ROM 12X
- Clavier fr. Win. 95
- Tapis • Souris
- Carte de son 16 bits
- Windows 95 fr. CD
- Possibilité de configuration selon vos besoins

Seulement **1297\$** ou 52,80/m*

GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

SOUTIEN TECHNIQUE EN TOUT TEMPS

Imprimante jet d'encre couleur **199\$**

sélectronique

LE LEADER EN INFORMATIQUE

600, Belvédère, 1 (888) 687-4545

Succursale Place de la Cité (porte n° 5) 658-4535

loto-québec résultats

Banco Tirage du 97/08/11

03	04	05	08	14
20	22	25	31	32
35	36	40	41	42
45	47	54	63	64

Quintissime Tirage du 97/08/11

3	4
907	9648

Extra Tirage du 97/08/11

NUMÉRO: 263131

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SUSHI 1\$

MERCREDI SOIR AVIATIC CLUB

Gare du Palais

Rés.: 522-3555

OFFRE SPÉCIALE

Durée limitée

modèle YA 115V

Financement **4,8%** sur la série CL.

LA SÉRIE CL À UN PRIX ET À UN TAUX JAMAIS VUS!

- Moteur V-tech
- Groupe électrique complet
- Climatiseur thermostatique
- Télécommande des portières et du coffre
- Toit ouvrant et pare-soleil
- Roues d'alliage de 16 po
- Freins antiblocage
- Dispositif antivol
- Radio AM-FM laser
- Sièges en cuir
- Housse à skis, et plus encore

2 premiers entretiens compris

27 995\$

Transport et préparation inclus

Assistance routière

ACURA Optima QUÉBEC

4901, boul. des Galeries 622-8180

Extérieur sans frais: 1 888 21 Acura

La collection automne-hiver de **LUCIA** est arrivée

BOUTIQUE Danielle Morali

Place Ste-Foy 656-9141

La collection automne/hiver maintenant en magasin

RODIER

En exclusivité à Place Ste-Foy • 656-4350

LE QUÉBEC LE CANADA



Marie-Soleil Tougas et Francis Reddy lors de leur dernière Opération Enfant Soleil, au début de juin, à Sainte-Foy.

« La belle vie » s'éteint elle aussi

Toyota et Opération Enfant Soleil perdent leur ambassadrice fétiche

HUGO DUMAS
Le Soleil

■ QUÉBEC — La campagne publicitaire automnale du fabricant de voitures Toyota, mettant en vedette la défunte Marie-Soleil Tougas, s'est éteinte en même temps que l'enfant chérie de la télévision québécoise. Les organismes Educ'alcool et Opération Enfant Soleil ont également perdu à tout jamais leur visage médiatique tant apprécié.

Marie-Soleil Tougas était la porte-parole de la compagnie nipponne depuis bientôt trois ans. Avec l'arrivée des populaires commerciaux « Grosse cervelle », les ventes d'automobiles Toyota avaient bondi de 55% au Québec. Le nouveau battage publicitaire du mois de septembre devait avoir comme thème « La belle vie ».

« Les ventes ont augmenté en flèche depuis qu'elle travaillait pour nous. À chaque fois qu'elle entraînait en ondes, c'était magique. C'était une femme extraordinaire. Le plus ironique là-dedans, c'est qu'elle annonçait que la vie était belle », raconte avec tristesse le directeur des comptes de la firme publicitaire Communications bleu-blanc-rouge, Jean-Philippe Tardif.

Le groupe Communications bleu-

blanc-rouge, dirigé par Serge Tougas, le père de Marie-Soleil, réalisait les campagnes médiatiques de Toyota et d'Éduc'alcool, un programme visant à sensibiliser la population aux dangers de la conduite en état d'ébriété. Le frère de Marie-Soleil, Sébastien, travaille en création publicitaire dans cette même boîte.

« J'ai 69 concessionnaires qui sont en deuil ce matin (hier). Marie-Soleil parlait à tout le monde. Elle se donnait à fond dans tout. Elle conduisait une Harley-Davidson, elle faisait du parachutisme. Elle vivait à fond et voulait tout expérimenter », continue Jean-Philippe Tardif, un ami personnel de la comédienne.

Chez Toyota Canada, on se souviendra à jamais du sourire, de la simplici-

té et de la joie de vivre de Marie-Soleil Tougas. Si la campagne de pub pour les médias électroniques a été stoppée à temps, les journaux d'hier étalaient le visage souriant de la belle brune à pleines pages, situation qui sera corrigée aujourd'hui.

Avec Francis Reddy, la Zoé Cayer de *Peau de banane* incarnait aussi l'espoir pour les milliers d'enfants malades du Québec.

« On ne parle pas de remplacement ni de succession pour Marie-Soleil. C'est un grand vide. On ne le comblera pas, on va apprendre à vivre avec, tout simplement. On va vivre notre deuil », dit le directeur général d'Opération Enfant-Soleil, Pierre Touzin, lors d'une entrevue téléphonique.

M. Touzin a longuement vanté les nombreuses qualités humaines et professionnelles de Marie-Soleil Tougas, parlant de sa rigueur, sa compétence, sa joie de vivre et son intelligence.

« Marie-Soleil n'avait peut-être pas d'enfants à elle, mais dans le cœur des gens, elle était la mère de milliers d'enfants au Québec. Elle était aussi très proche des adolescents », conclut Pierre Touzin.

Le Cessna: un avion très sécuritaire

■ QUÉBEC — Un hydravion de type Cessna 180, comme le modèle de 1979 piloté par le cinéaste Jean-Claude Lauzon, est catalogué comme étant très sécuritaire et facilement maniable, tout dépendant des conditions de la météo.

C'est l'avis de deux pilotes aguerris, interviewés hier par LE SOLEIL, Yvan-Miville Des Chênes et André Cantin, cumulant respectivement 30 et 27 ans d'expériences diverses en pilotage.

« Le Cessna est un avion très sécuritaire. Quand les conditions météorologiques sont idéales, il n'y a pas de problème », explique le consultant en aviation, Yvan-Miville Des Chênes.

Pour avoir lui-même déjà survolé le secteur où s'est crashé l'avion de Tougas et Lauzon, M. Des Chênes comprend bien ce qui a pu se passer.

« Dans le coin de Kuujuaq, ça pardonne pas s'il y a un pépin. Le prochain arrêt d'autobus est loin dans la brousse. Il faut donc être très bien équipé. Mais la météo est définitivement un facteur majeur », lance-t-il.

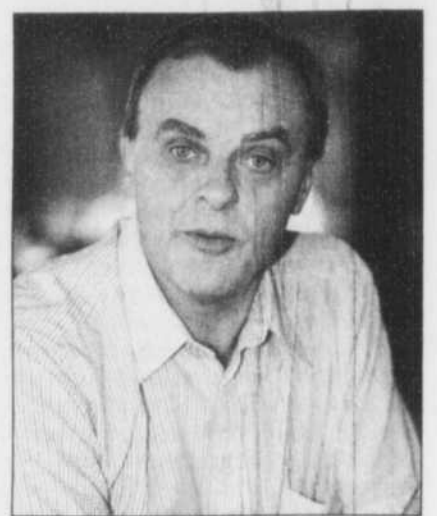
André Cantin, pilote depuis 27 ans, admet que l'hydravion est sécuritaire, dans les limites de chaque appareil.

« Il faut toujours tenir compte du vent et de la vitesse de décrochage de l'appareil. Si l'avion va en-dessous de sa vitesse de décrochage (environ 45 milles à l'heure), c'est là qu'il s'écrase », explique M. Cantin.

Yvan-Miville Des Chênes termine en soulignant que ces temps-ci, ce sont plus souvent des Boeing 747 que des Cessna qui s'écrasent.

LOURD BILAN

Le 28 juillet, une famille ontarienne de cinq personnes a été décimée quand leur Cessna s'est écrasé à Milan, près de Lac-Mégantic. Treize jours auparavant, un homme perdait



Yvan-Miville Des Chênes

la vie à Saint-Cyprien, dans le Bas-Saint-Laurent, dans l'écrasement d'un ultra-léger.

Deux autres personnes sont mortes près du lac Dumoine, le 14 juillet, lors du crash de leur Cessna 172, à 120 km au sud de Val-d'Or.

Le pilote d'un avion Zenair s'est tué le 30 juin près de Drummondville tan-

dis que trois Américains ont trouvé la mort, le 14 juin, lorsque leur hydravion s'est abîmé près du lac Morin, au nord de Chicoutimi. En moyenne au Québec, le nombre de décès par tragédie aérienne se chiffre entre 14 et 20 morts chaque année. Quatorze personnes ont été tuées dans un accident aérien, dans la province de Québec, depuis la mi-juin. H.D.

14 morts
dans un
accident
aérien
depuis la
mi-juin

Du vrai pilotage de brousse au Nouveau-Québec

MONTRÉAL (PC) — Le Nouveau-Québec, avec son temps changeant et son territoire accidenté, est un endroit particulièrement périlleux pour la navigation aérienne.

« C'est un endroit où les vents sont forts et où l'on frappe souvent des courants d'air rabattants à basse altitude », explique Jean-Claude Grenier, qui enseigne le pilotage de brousse au cégep de Jonquières.

« J'ai 13 000 heures de vol d'expérience, et chaque fois que je m'y aventure, je fais doublement attention; les pièges sont nombreux. Il faut l'avoir vécu; c'est complètement différent de ce qu'on rencontre près des centres habités. »

Sauf un ennui mécanique rarissime, les problèmes surviennent, comme partout, à l'atterrissage ou au décollage. Les vents puissants, qui peuvent virer sans avertis, ou doubler d'intensité rapidement, sont une menace constante.

VENTS INSTABLES

Jean Millette, un ancien pilote de Canadien qui a navigué dans les 15 000

heures, explique qu'avec une température élevée comme hier (il faisait 28 à 30 degrés à Kuujuaq), il y a beaucoup d'instabilité dans l'air.

Les vents enregistrés à l'aéroport de Kuujuaq étaient de 30 à 60 km-h, ce qui est relativement fort, dit Jean Paquet, météorologue à Environnement Canada. L'endroit compte plusieurs montagnes d'environ 1500 mètres d'altitude, qui rendent les courants d'air changeants, explique-t-il.

Sauf la panne, les grandes causes d'accident de ce genre sont les vents rabattants et les effets de « cisaillement », explique M. Millette. Les vents rabattants se rencontrent dans des endroits où, comme au Nouveau-Québec, il y a des montagnes ou des escarpements. Il s'agit de courants d'air qui poussent l'avion vers le bas très violemment. En altitude, cela ne provoquera que de la turbulence. Mais en atterrissant, à basse vitesse, l'avion approche de son point de « décrochage » (là où il cesse de voler) et la secousse peut être fatale.

SOUVERAINETÉ ET PARTITION DU QUÉBEC

Stéphane Dion écrit à Lucien Bouchard

« Vous invoquez la pertinence du droit quand ça fait votre affaire »

JULES RICHER
Presse canadienne

■ OTTAWA — Pour justifier l'accession du Québec à la souveraineté et l'intégrité de son territoire, le premier ministre Lucien Bouchard fait fausse route en interprétant le droit international à sa guise, une attitude qui, le cas échéant, pourrait déboucher sur l'anarchie, soutient le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion.

Dans une lettre envoyée hier, le ministre Dion répond point par point aux arguments juridiques que M. Bouchard avait soulevés, la semaine dernière, en marge de la rencontre des premiers ministres provinciaux, pour défendre les positions constitutionnelles du gouvernement péquiste.

Voici qu'aborde la lettre de M. Dion: □ déclaration unilatérale d'indépendance: le gouvernement québécois n'a pas de monopole, selon le ministre, sur la mise en oeuvre d'un processus menant à la sécession. « La majorité des experts en droit international, y compris les cinq experts consultés par la Commission Bélanger-Campeau,

sont d'avis que le droit de déclarer unilatéralement la sécession n'est pas donné aux entités constituantes d'un pays démocratique comme le Canada », écrit-il. M. Dion invite le gouvernement québécois à s'en remettre à l'avis de la Cour suprême, qui doit trancher cet automne;

□ la règle du « 50% plus un »: M. Dion affirme que l'accession à la souveraineté nécessite un consensus clair de la part de la population du Québec. « Il serait trop dangereux de tenter une telle opération dans la division, sur la base d'une majorité courte, "molle", qui pourrait fondre devant les difficultés », écrit-il;

□ l'intégrité territoriale: « Il n'est pas un paragraphe, pas une ligne en droit international qui protège le territoire du Québec, mais pas celui du Canada », soutient-il. La question du droit à l'autodétermination des autochtones divise d'ailleurs les souverainistes entre eux, note-t-il.

L'ANARCHIE OU...

Aussi, conclut M. Dion, le premier ministre Bouchard est-il placé devant ce choix: ou bien il établit que le processus menant à la souveraineté échappe au cadre juridique, ce qui mènerait le Québec tout droit vers l'anarchie, ou encore il se plie au droit existant et respecte l'avis de la Cour suprême.

« Chose certaine, prévient M. Dion, vous (M. Bouchard) ne pouvez continuer à nier la pertinence du droit tout en l'invoquant quand ça fait votre affaire. » M. Bouchard avait présenté son argumentation dans une lettre qu'il a fait parvenir, la semaine dernière, au premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, l'hôte de la conférence des premiers ministres.

ALLOCATIONS AUX MÉDECINS

Donner 38 millions \$ pour en sauver 59 M\$

MONTRÉAL (PC) — L'augmentation des primes de départs accordée aux médecins coûtera 38 millions \$ à Québec, mais cette dépense est perçue comme la seule façon de pousser plus de professionnels vers la sortie afin de réaliser dès cette année les économies nécessaires à l'atteinte du déficit zéro.

C'est ce qu'a invoqué M. André Bergevin, directeur de la direction des professionnels de la santé du ministère, pour justifier les récentes augmentations apportées aux allocations de fin de carrière des médecins spécialistes et omnipraticiens.

Le nouveau programme pour inciter des médecins à la retraite prévoit que la prime offerte aux spécialistes de plus de 73 ans sera triplée, tandis que tous les médecins âgés de plus de 65 ans verront la leur augmenter de 20% à plus de 200%. Quant aux omnipraticiens, admissibles dès 55 ans, leur allocation de fin de carrière a été relevée de 150% à 175% du salaire annuel.

Même s'il en coûtera 21 millions \$ à l'État pour payer ces primes, le gouvernement s'estime gagnant puisque

ces départs réduiront de 48 millions les honoraires à verser à l'ensemble des médecins spécialistes. Il en découlera donc un gain net de 27 millions \$.

Dans le cas des médecins omnipraticiens, la cagnotte pour les départs atteint 17 millions \$, et les économies réalisées, 41 millions \$. Dans ce cas, l'économie nette sera de 32 millions.

Québec vise le départ de 300 spécialistes et de 120 généralistes, en 1997, en leur offrant des allocations de départ pouvant atteindre 300 000 \$ pour les premiers et 260 000 \$ pour les seconds.

Les libéraux estiment ridicule d'inciter ainsi des médecins à prendre leur retraite puisque les besoins des Québécois sont en croissance.

Le critique libéral en matière de Santé, Pierre Paradis, demande au ministre Rochon les études démontrant qu'il y a un surplus de médecins au Québec, et qui justifieraient les incitatifs offerts par le gouvernement.

Depuis 1995, plus de 400 spécialistes ont abandonné la médecine. Le ministère de la Santé espère que 300 autres feront de même d'ici au 15 septembre.

Il aurait fait un concessionnaire BMW des plus brillants.



Pour connaître le concessionnaire BMW le plus près de chez vous, composez le 1 800 667-6679.
Visitez également notre site Web : <http://www.bmw.ca>

Gracieuseté du Banting Museum & Education Centre

Sir Frederick Grant Banting. À la fois prix Nobel de médecine et chevalier, une première dans les annales canadiennes, M. Banting a laissé sa marque dans l'histoire, ne serait-ce que pour avoir codécouvert l'insuline. S'il avait été concessionnaire BMW, ce brillant esprit n'aurait sûrement pas manqué d'occasions de mettre son génie en pratique. Après tout, ces automobiles savamment conçues sont le produit d'une multitude de technologies de pointe. Les concessionnaires BMW se doivent donc de bien connaître et comprendre toutes les subtilités de chacune de leurs voitures. À n'en point douter, la conception de tels chefs-d'oeuvre tient non seulement de l'art mais aussi de la science; ne vous surprenez donc pas si vous apercevez un de nos concessionnaires en sarrau blanc.



Le plaisir de conduire.

COMMISSION D'ENQUÊTE POITRAS

Deux avocats obtiennent qu'un rapport sur le vol de documents remis au juge Bonin soit « oublié »

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les avocats de deux officiers de la Sûreté du Québec (SQ) étaient aux abois, hier, quand le procureur de la commission Poitras a voulu déposer le rapport de police portant sur le vol de documents mis à la disposition du juge Jean-Pierre Bonin, dans le cadre de son enquête sur la SQ.

Ce dernier avait été mandaté, en juin 1996, par le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, pour enquêter sur les obstacles rencontrés par trois enquêteurs de la SQ chargés de fouiller les irrégularités de confrères policiers dans l'affaire Matticks, et qui ont entraîné l'arrêt du procès pour importation de 26,5 tonnes de haschisch.

Le rapport du policier André Lapointe, de la section antigang du Service de police de la CUM, complété le 6 janvier 1997, a été communiqué, vendredi, par le procureur de la commission Poitras à la vingtaine d'avocats suivant les travaux menés en audiences publiques.

Deux d'entre eux ont pressé hier le président de la commission Poitras de ne pas le rendre public, faisant valoir que des réputations étaient en jeu. Ce

sont les avocats du directeur général adjoint aux enquêtes criminelles André Dupré et du commandant de l'escouade du banditisme Michel Arcand, qui n'exercent plus ces fonctions depuis l'enquête Bonin.

Ils ont eu gain de cause, jusqu'à ce qu'ils aient l'opportunité d'expliquer plus avant les raisons. La discussion devrait se faire aujourd'hui.

QUESTIONS DE PERTINENCE

Par ailleurs, le témoin Gilles Falardeau, directeur général adjoint à la SQ, a raconté que les assistants du juge Bonin travaillaient dans les bureaux de la Régie des alcools, des courses et des jeux, où travaillait aussi un policier de la SQ, agent de liaison auprès de cette régie.

M. Falardeau devait voir à ce que les documents demandés par le juge Bonin lui soient fournis. Michel Arcand l'assistait.

Le procureur de la commission, Richard Masson, l'a interrogé sur la pertinence d'être officier de liaison du juge Bonin, au moment où il supervisait les enquêtes criminelles et après qu'il eut coordonné les travaux des trois enquêteurs internes qui l'accusaient d'avoir contrecarré leur travail, deux éléments au coeur de l'enquête Bonin.

M. Falardeau a également été interrogé sur la pertinence de demander au grand responsable aux enquêtes criminelles, André Dupré, de lui fournir des noms d'enquêteurs susceptibles de mener quelques enquêtes internes sur des agissements de collègues, dans le cadre des perquisitions faites chez des membres du clan Matticks.

« Ne percevez-vous pas qu'au niveau de l'image, il y a un problème à aller chercher des personnes aux enquêtes criminelles pour faire des enquêtes internes sur des allégations d'irrégularités commises justement par des gens des enquêtes criminelles », a demandé M^e Masson.

M. Falardeau a expliqué qu'il avait besoin de gens ayant une expertise en enquête, et qu'il ne pouvait avoir recours à un spécialiste en relations communautaires. Il s'est donc tourné vers André Dupré, qui lui a fourni une liste de cinq noms.

Enfin, M. Falardeau a dit qu'il ne croyait pas que le sous-ministre à la Justice, Mario Bilodeau, avait insisté pour que l'enquêteur Arseneault fasse en sorte que des accusations de fabrication de preuve, notamment, soient portées au plus vite contre quatre policiers, à la suite de l'avortement du procès des Matticks.

Des rumeurs voulaient que le gouvernement et le directeur général Barbeau aient choisi de sacrifier quatre policiers pour calmer l'opinion publique.

Le juge
Jean-Pierre BoninCONDUITE
AUTOMOBILE
Les Québécois
moins nerveux
que les
Ontariens

MONTRÉAL (PC) — Les Québécois sont beaucoup plus confiants que les Ontariens au volant de leur voiture, mais ils sont aussi victimes de plus de collisions.

C'est ce que révèle un sondage mené par le Groupe H-B gestion d'assurance collective et des statistiques du Bureau d'Assurance du Canada (BAC).

Dans l'ensemble, les conducteurs du Québec sont deux fois moins nerveux au volant que leurs concitoyens de l'Ontario face aux différentes situations qui se présentent sur la route (présence de poids lourds, conditions météorologiques, conduite sur une autoroute, départ pour les vacances).

Cette enquête, menée auprès de 600 automobilistes des deux provinces, montre aussi que les inquiétudes sont très différentes. Les automobilistes québécois sont très préoccupés par le piètre état des routes alors que les Ontariens s'inquiètent plus de la présence d'autres conducteurs sur la route.

Malheureusement, cette grande confiance des Québécois ne se traduit pas par une plus grande sécurité sur la route. Selon des statistiques du Bureau d'Assurance du Canada, il y a proportionnellement plus de collisions au Québec qu'en Ontario.

Au Québec, la proportion des réclamations pour cause de collision est de cinq sur 100 véhicules assurés, alors qu'en Ontario, elle est de 4,3 sur 100.

LA VENTE LA PLUS PERCUTANTE DE L'ANNÉE EST DE RETOUR!

LA VENTE
GOLOSSALE

CHRYSLER

OPTION A: VOUS LOUEZ UNE NEON.

299\$*

PAR
MOISLOCATION
TERME DE
30
MOIS

COMPTANT INITIAL DE 299\$

- TRANSPORT INCLUS
- TAXES INCLUSES
- PAS DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

NEON DODGE/PLYMOUTH 1997
Ensemble 22D:

- Moteur 2 litres à 16 soupapes et 132 chevaux
- Climatiseur
- Transmission automatique
- Deux sacs gonflables
- Radio AM/FM stéréo
- Console centrale
- Plus 36 caractéristiques de série



OPTION B: VOUS ACHETEZ UNE NEON.

14 274\$**

DE PLUS, CHRYSLER INSCRIRA VOTRE NOM SUR LE SENTIER TRANSCANADIEN!

Chrysler est l'un des commanditaires fondateurs du projet de Sentier Transcanadien. Ainsi, au moment de l'achat ou de la location de n'importe quel véhicule Chrysler en août et septembre, nous achèterons un mètre du Sentier de votre part et nous afficherons votre nom de façon permanente à l'extrémité de votre choix bordant le Sentier. Passez voir votre concessionnaire Chrysler.



* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Toutes remises incluses. Taxe sur le climatiseur incluse. Immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants.

** Taxe sur le climatiseur incluse. Transport, immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants. Ces offres sont mutuellement exclusives et ne peuvent être combinées à aucune autre. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

À CE PRIX LÀ
FAUT
FAIRE
VITE

TIBURON 97

à partir de

16 995\$

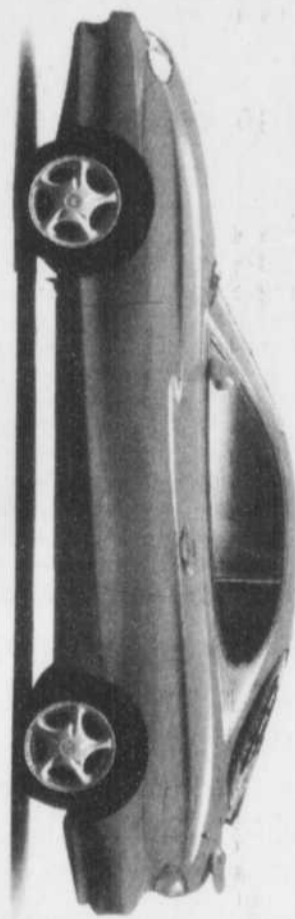


photo à titre indicatif

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE
ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI
Par l'entremise du Club Auto, organisme
affilié à la CAA.HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE

Heureusement, il y a

LES
ESSARD

659, boul. St-Joseph
(prolongement de la 80e Rue)
Québec 623-5471

Allaiter en public ou au travail, un droit fondamental

■ VANCOUVER (PC) — Le fait pour une mère d'allaiter son bébé en public ou au travail est un droit fondamental, a estimé hier un tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique.

Le jugement est rendu six ans après le dépôt d'une plainte par une fonctionnaire de Victoria, Michelle Poirier, qui estimait discriminatoire l'attitude de son employeur lui interdisant d'allaiter son enfant au bureau.

La Commission des droits de la personne de la Colombie-Britannique est d'avis que ce jugement, qui survient peu de temps après la semaine mondiale de l'allaitement naturel, constitue la première décision jamais rendue au Canada visant à éliminer la discrimination contre l'allaitement.

Pour appuyer sa démarche, Mme Poirier avait fait mention dans sa plainte d'un jugement de la Cour suprême du Canada, en 1989, qui stipulait que les employeurs faisant preuve de discrimination dans les cas de grossesses violaient les lois interdisant toute forme de discrimination fondée sur le sexe.

En 1991, Mme Poirier travaillait au ministère des Affaires municipales, et elle allaitait son bébé tous les jours, à l'heure du dîner. Quelqu'un lui amenait le bébé, et elle s'installait à son bureau pour le nour-

rir. Mais un jour, lors d'une conférence tenue dans le cadre de la journée internationale des femmes, elle provoqua l'inconfort de plusieurs femmes présentes en allaitant son bébé.

Décidant de porter plainte, ces dernières ont fait valoir qu'il était dégoûtant de voir une femme allaiter son enfant dans une assemblée publique constituée d'hommes et de femmes.

Elles ont demandé à Mme Poirier de s'abstenir à l'avenir d'allaiter son bébé au bureau. À compter de ce moment, elle n'a plus été autorisée à nourrir son enfant sur les lieux de travail.

« Quand une femme revient au travail après un congé de maternité, si elle choisit d'allaiter son enfant, son employeur doit répondre à ses besoins », a dit Mme Poirier.

Une avocate montréalaise, Marthanne Robson, porte-parole d'une coalition favorable à l'allaitement maternel, a quant à elle réagi à ce jugement en disant qu'il alléguait clairement que « l'allaitement est un droit ».

« Et non seulement vous avez le droit d'allaiter, mais vous avez le droit d'allaiter au travail, et votre employeur a le devoir de prévoir les ajustements nécessaires pour vous permettre de le faire. Ce jugement marque un point tournant, reconnaissant un droit qui existait, mais qu'aucun tribunal n'avait encore reconnu ».

Des étudiants reliés à Discovery



ASSOCIATED PRESS

Des étudiants rassemblés dans un camp de vacances de Saskatoon ont eu tout un privilège, hier, alors qu'ils ont pu s'adresser à l'équipage de Discovery, en orbite à 296 km de la Terre. L'astronaute canadien Bjarni Tryggvason a profité de cet entretien avec des jeunes pour confier qu'il avait souffert du mal de l'espace en arrivant en orbite jeudi, ainsi que de légers maux de dos, deux symptômes courants en apesanteur. Le but de l'exercice, parrainé par l'Agence spatiale canadienne, était de rendre attrayants pour les jeunes les domaines des sciences et des mathématiques.

EN BREF

Découverte de 10 oeufs de dinosaure en Alberta

Un nid contenant au moins 10 oeufs de dinosaure vient d'être trouvé dans le Sud de l'Alberta. Il s'agit là de la découverte la plus importante du genre, jusqu'ici au Canada. La paléontologue Wendy Sloboda, âgée de 29 ans, a localisé ces oeufs préhistoriques qui en seraient soit de hadrosaure, un reptile au bec rappelant celui d'un canard, soit de cératopsien, une bête corne. « C'est impressionnant de savoir qu'on est la première personne à toucher ces créatures, 65 ou 70 millions d'années après leur mort », a dit Mme Sloboda. Des visites quotidiennes de la découverte sont organisées, depuis la localité de Warner située à 70 km au sud de Lethbridge. Les oeufs seront gardés là jusqu'à l'automne, puis Mme Sloboda les dégagera pour qu'ils soient installés au musée du dinosaure Devil's Coulee. Jusqu'ici des oeufs d'une dizaine d'espèces de dinosaures ont été découverts à cet endroit. (PC)

Coûts de soins de santé: une première baisse depuis 1968

Pour la première fois depuis la création du régime d'assurance-maladie, en 1968, les coûts annuels de ce programme sont en baisse, selon un rapport fédéral obtenu par le groupe Southam. L'année dernière, prétextant les réductions des transferts fédéraux, les provinces ont annoncé des coupes majeures dans les budgets alloués aux soins de santé. Celles-ci coupaient déjà depuis des années dans les dépenses pour les soins de santé, mais les fonds provenant du gouvernement fédéral ont continué à parvenir aux provinces jusqu'en 1996. C'est alors que le financement public dans le régime d'assurance-maladie a diminué de 262 millions \$, indiquent les statistiques fédérales basées sur les estimations provinciales les plus récentes. (PC)

Postes: la menace d'une grève imminente s'estompée

La menace d'une grève imminente à la Société canadienne des Postes s'est estompée depuis que les négociations ont repris entre les deux parties le 31 juillet. En effet, après s'être retirée de la table de négociations le 24 juillet, la Société canadienne des Postes s'est ravivée après que la partie syndicale eut demandé au ministre de nommer un conciliateur. « Cette demande de conciliation a été suspendue puisque les deux parties continuent de négocier », a indiqué le président du Syndicat des postiers (section de Montréal), André Frappier, mais nous maintenons nos préparatifs à la suite du mandat de grève appuyé par 89 % de nos membres en juin. » Les deux principaux points du litige portent sur les salaires et la sécurité d'emploi. (PC)

Marcel Béliveau obtient un sursis

Marcel Béliveau et ses avocats ne manquent pas de ténacité: hier, ils obtenaient de la cour d'appel de surseoir à la vente de ses biens meubles pour satisfaire une saisie de 221 470 \$ ordonnée en faveur de deux personnes qui estiment avoir été flouées en investissant dans l'agence de voyages de l'animateur. C'est le juge en chef Pierre Michaud qui a émis cette ordonnance, affirmant que les motifs d'appel de Béliveau sont sérieux. La semaine dernière, le juge Anne-Marie Trahan, de la cour supérieure, avait ordonné que les biens de Béliveau et ceux de son agence de voyages soient mis en vente. (PC)

Une bagarre à la prison de Bordeaux fait quatre blessés

La bagarre opposant deux groupes de détenus, dimanche soir, au centre de détention de Montréal (prison de Bordeaux), a fait quatre blessés. L'un d'eux se trouvait toujours à l'hôpital hier en raison d'une fracture. L'émeute a pris fin tard dans la nuit, après l'arrivée du groupe d'intervention de la prison et des agents correctionnels, « sans violence et dans le respect des normes et procédures internes », indique le communiqué du ministère de la Sécurité publique. Le communiqué précise que les activités étaient revenues à la normale pour l'ensemble des détenus, « sauf pour les résidents du secteur B qui sont confinés en cellule pour trois jours ». (PC)

Mercredi en folie

Un jour seulement

Le 13 août 1997

10% à 50% de rabais*

50% de rabais

Pour femmes

- Sélection de chemisiers, jupes, vestes en denim et jeans
- Attitude et Blue Age
- Tous les bas-culottes d'été

Pour enfants

- Pyjamas à manches courtes
- Toutes les barboteuses pour nouveau-nés, bébés et enfants

Pour la maison

- Tous les meubles étiquetés fin de série, en démonstration (meubles de bureau, de chambre, de salle à manger, de cuisine et lits mode)
- Tous les articles de cuisson de fin de série « Professional » Wearever

25% de rabais supplémentaire

Pour hommes, femmes et enfants

- Tous les vêtements à prix déjà réduits

Pour femmes

- Tous les accessoires à prix déjà réduits
- Tous les souliers et sacs à main à prix déjà réduits
- Tous les bas et chaussettes à prix déjà réduits
- Toute la lingerie mode à prix courants et déjà réduits, sauf Calvin Klein

100\$ de rabais

Réfrigérateurs Viking

RF1829. Notre prix cour. 899,99\$

Seulement 799,99\$

RF1831. Notre prix cour. 959,99\$

Seulement 859,99\$

EATON

Plus

La vente Rentrée de classe se poursuit!

Jusqu'à

25% de rabais sur articles pour enfants**

Du 11 août au 4 septembre

**Rabais sur une sélection d'articles à prix courants, tels qu'annoncés.

*Toutes les offres sont en vigueur le mercredi 13 août seulement. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Certaines exceptions s'appliquent: voir les détails en magasin. Les rabais ne peuvent être combinés à aucune autre offre, y compris les articles « 2 pour » ou « 3 pour » à prix courant. Les rabais sont sur les articles à prix courants, sauf indication contraire. Achats en personne seulement. Soldes des fabricants, magasins-entrepôts et nos centres de liquidation sont exclus de ces offres.

LE MONDE

CAMBODGE

Sihanouk menace d'abdiquer

■ (D'après AP et AFP) — À la veille de sa rencontre aujourd'hui à Pékin avec Hun Sen, l'auteur du coup d'État du 5 juillet, le souverain cambodgien Norodom Sihanouk s'est déclaré hier prêt à abdiquer, à condition que le nouvel homme fort de Phnom Penh promette de ne pas lui reprocher de compliquer la situation.

Opposé à l'éviction « illégale » de son fils Ranariddh par Hun Sen, le roi de 74 ans et atteint d'un cancer a reconnu toutefois n'être qu'un monarque constitutionnel ne pouvant interférer dans les affaires législatives du pays, alors que Hun Sen a reçu hier un coup de pouce de l'ASEAN qui a avalisé l'éviction du prince Ranariddh.

Par ailleurs, les forces de Hun Sen s'approprieraient à lancer l'assaut final contre la résistance royaliste et les Khmers rouges dans le Nord du Cambodge. Selon le général Ke Kim Yan,

chef d'état-major, la base royaliste d'O'Smach près de la frontière thaïlandaise tomberait d'ici une semaine.

Contrôlée par le général Nhek Bun-chhay, le plus haut officier supérieur fidèle à Ranariddh, cette base abrite par ailleurs 15 000 réfugiés ayant fui le coup d'État. Les forces de Hun Sen seraient à une dizaine de km d'elle et se font également fort de prendre rapidement le bastion khmer rouge d'Anlong Veng.

Sihanouk a publié sa déclaration dans la capitale chinoise, où il suit un

traitement médical, peu avant l'arrivée d'une délégation conduite par Hun Sen, venue lui expliquer comment il compte gouverner le Cambodge.

Un analyste cambodgien estime « très peu probable » que le monarque passe à l'acte et fasse état de son abdication, « même s'il est malade et certainement fatigué de toutes ces crises dans son pays ».

Mais d'autres observateurs soulignent que l'abdication du roi pourrait être un moyen de mettre la communauté internationale sous pression pour régler la crise cambodgienne et l'un d'eux note que, s'il abdiquait vrai-

Le roi fait pression sur Hun Sen, le nouvel homme fort

ment, « l'image de stabilité » qu'Hun Sen cherche à donner du régime actuel en serait affectée.

Dans son communiqué, Norodom Sihanouk indique avoir préparé sa lettre il y a une semaine. « Je suis prêt à abdiquer dès que je serai sûr qu'on ne me reprochera pas d'avoir « ajouté aux difficultés du pays ».

Copremier ministre avec Ranariddh depuis 1993, Hun Sen a pris le pouvoir lors d'un coup de force le 5 juillet. Le souverain continue de considérer son fils comme premier ministre, jugeant que son limogeage par Hun Sen était « illégal et anticonstitutionnel ».

Ce n'est pas la première fois qu'il évoque la possibilité d'une abdication et fait part de ses doutes sur le maintien de la monarchie au Cambodge. Hun Sen a précisé venir à Pékin s'ex-

plier devant le roi et lui exposer ses intentions, « notamment sur les élections ». Selon le ministre de l'Information Ieng Mouly, ce déplacement dans la capitale chinoise était important car Sihanouk est « le symbole de la souveraineté du Cambodge » et il est essentiel de montrer que la situation est « redevenue normale ».

Enfin, Sihanouk a ajouté qu'il se rendrait dans un avenir proche au Cambodge pour des fêtes religieuses bouddhistes.

Si elle n'a pu trouver une solution diplomatique à la crise cambodgienne, l'Association des nations du Sud-Est asiatique a décidé d'avaliser hier à Singapour la nomination d'Ung Huot et de ne plus considérer le prince Ranariddh comme étant toujours « premier ministre » en titre.

Château de sable en Belgique



Des sculpteurs travaillaient hier sur une plage de la baie de Zeebrugge, sur la côte belge, à la construction d'un gigantesque château de sable. Le château d'une longueur de 51 m et large de 38 aura une hauteur de 12 m et sera le plus gros jamais construit dans ce pays.

LES AMOURS DE DI ET DODI

La presse anglaise s'en donne à coeur joie

LONDRES (d'après AFP) — « Leurs mains se caressent », « Elle niche sa tête sur sa poitrine musclée », « Ils ignorent le paysage pour ne voir qu'eux » : la presse britannique s'est transformée en roman de gare pour commenter les amours méditerranéennes de Diana et Dodi Al Fayed.

Munis des seules et onéreuses photos du couple, les tabloïds ont dû meubler pour le commentaire et se sont lancés dans une surenchère d'articles romantico-érotiques à la vélocité douteuse.

« Voyez comme elle se donne à son amant. Comme elle niche avec confiance sa tête contre son torse musclé... Dodi a déchaîné en elle une passion, une assurance et une sexualité que même Diana ignorait posséder », écrit le *Sunday Mirror* qui voit deux êtres « qui ont trouvé l'un dans l'autre la plénitude physique et spirituelle ».

« Ils sont si intimes, si à l'aise l'un avec l'autre que Diana ne prête même pas attention à Dodi quand il change de maillot de bain derrière une serviette », écrit le *Daily Mail*. Sur la plage, « leurs mains caressent leurs épaules », ajoute le journal qui voit une autre Diana : « plus pleine, douce et ronde, une femme enfin qui n'est plus obsédée par son apparence mais par ses sentiments ».

« C'est comme dans un de mes romans », s'exclame dans le *Sun* la romancière Dame Barbara Cartland, qui s'y connaît en romance mais s'inquiète un peu : « mon seul souci est que ce Dodi est un étranger ».

Les vagues allusions à connotation raciste ne sont pas rares dans la presse. Dodi « l'étalon », « le costaud » à la peau « olivâtre », « basané », et ne partage pas avec Diana, qui est « plus grande que lui », « les vraies valeurs

britanniques ».

Citant le rédacteur en chef d'un magazine destiné à la communauté musulmane britannique, *The Independent* parle des « émotions conflictuelles » avec lesquelles celle-ci perçoit la « fascination continue de Diana envers les hommes musulmans », après son idylle avec un cardiologue pakistanais.

Si Dodi se conduit mal avec la princesse, toute la communauté en pâtira, dit-il. D'un autre côté, il y a aussi de la « fierté ». « Vous pouvez nous insulter dans les rues, mais nos gars prennent vos plus belles femmes ».

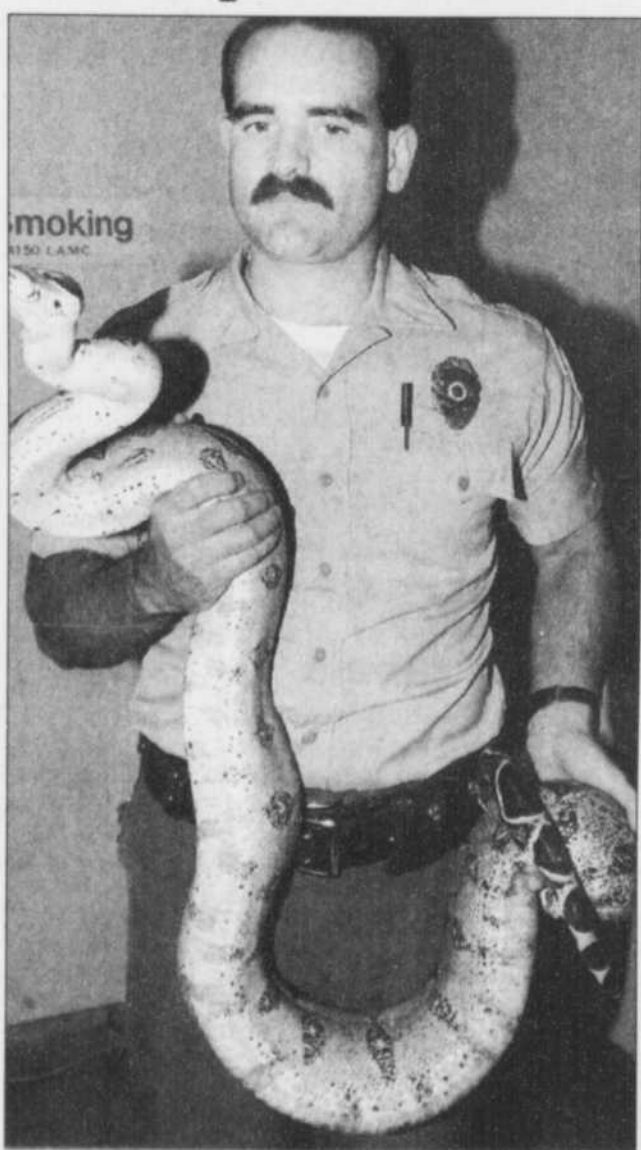
Faute d'avoir acheté les clichés, le *News of the World* avait dérobé les confidences d'une ancienne conquête de Dodi, Denise, qui révèle « en exclusivité » que ce play boy international aime faire l'amour toutes lumières éteintes, une opération qui lui prend 20 minutes maximum. « Nous devons quasiment nous chercher comme des aveugles pour nous étreindre », se rappelle-t-elle.

Les critiques peuvent fuser, il s'agit bien d'amour. Le photographe Mario Brenna, auteur du scoop, en est persuadé. « Je suis italien, quand les gens s'aiment, je le sais », assène-t-il dans le *Daily Mail*.

Ce dernier ne veut par ailleurs pas être à son tour photographié, a-t-il déclaré hier à un quotidien italien.

« Les Anglais se sont donnés beaucoup de mal pour faire savoir qui je suis, d'où je viens et ce que je fais. Mais ce n'est pas dans mon caractère de parler de moi et vous ne me verrez jamais en photo », a-t-il déclaré au *Corriere della Sera*. « Tout devait rester secret, mais quelqu'un a trop parlé et mon nom a été révélé », a-t-il ajouté.

Quel porc ce boa!



Un agent de la faune de Californie, Mike Pro, exhibe le boa qui a dévoré vive Babette, la chienne chihuahua de Flossie Torgerson de West Hills, dans la vallée de San Fernando. Madame Torgerson, 74 ans, est inconsolable : « Babette » lui faisait oublier son arthrite depuis neuf ans, quand son époux est mort, l'année de leur 45e anniversaire de mariage. Selon les services vétérinaires, l'animal a échappé à la surveillance de son maître à qui ils demandent de se faire connaître.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Veto sélectif pour Bill Clinton

Grande première à la Maison-Blanche. Le président Clinton a mis hier son veto sur trois articles du budget fédéral voté par le Congrès, notamment une disposition permettant aux institutions financières américaines de déduire de leurs impôts les intérêts de prêts octroyés à l'étranger. Le droit pour le président des États-Unis de rejeter certaines dispositions du budget a été voté l'an dernier par le Congrès, pourtant dominé par les républicains. Jusqu'à présent, si le président était en désaccord avec une mesure particulière, il devait soit apposer son veto à la loi dans son ensemble, soit la signer à contrecœur. (AP)

COMORES

Le séparatisme gagne Mohéli

Un groupuscule séparatiste a nommé hier président et un premier ministre à Mohéli, avant d'occuper le gouvernorat de cette île de l'archipel des Comores et de réclamer le rattachement à la France, a-t-on appris de source sûre. Mohéli est la deuxième île de l'archipel en proie à la fièvre « séparatiste » qui a déjà conduit à la proclamation unilatérale de l'indépendance dans l'île d'Anjouan, le 3 août. L'objectif des séparatistes de ce mouvement, qui représente un nombre limité d'habitants mais se montre très actif, est le rattachement à la France, l'ancienne puissance coloniale. Des drapeaux français ont été une nouvelle fois hissés à Fomboni, aux côtés de ceux de Djoumbé Fatima, la dernière reine ayant régné dans l'île avant la colonisation. (AFP)

ISRAËL

Juifs non orthodoxes dispersés

La police israélienne a brutalement dispersé hier des Juifs non orthodoxes tentant de prier hommes et femmes ensemble près du Mur des Lamentations à l'occasion de la fête juive du Tisha be Av, à Jérusalem. Après avoir autorisé les quelque 200 fidèles, membres du courant conservateur du judaïsme, à prier hommes et femmes ensemble à 100 mètres de ce lieu saint à condition qu'ils ne s'en approchent pas, les policiers les ont finalement violemment dispersés à la suite de réactions de colère de Juifs ultra-orthodoxes. (AFP)

DOLLAR
71,76¢ US
-0,18

OR
328,20 \$ US
+2,10

ARGENT
6,38 \$
+0,044

QUESTIONS D'ARGENT

MONTREAL
3438,41
-37,83

TORONTO
6840,37
-54,78

NEW YORK
8062,11
+30,89

PLAINTÉ DE FRAUDE

Pas de poursuite contre Guy Rousseau

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

AMQUI — Le substitut du procureur général Jules Berthelot blanchit l'homme d'affaires rimouskois Guy Rousseau pour son rôle dans les transactions touchant la compagnie matapédiaise Carrières sur roc, propriété de Gilbert Demeule, d'Amqui.

M. Rousseau faisait l'objet depuis la fin de 1996 d'une enquête réalisée par la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec au sujet de son rôle dans des prêts contractés par ou pour Carrières sur roc. Selon M. Demeule, Guy Rousseau aurait contractés sans son autorisation des prêts pour Carrières sur roc, en plus de signer des documents à son insu.

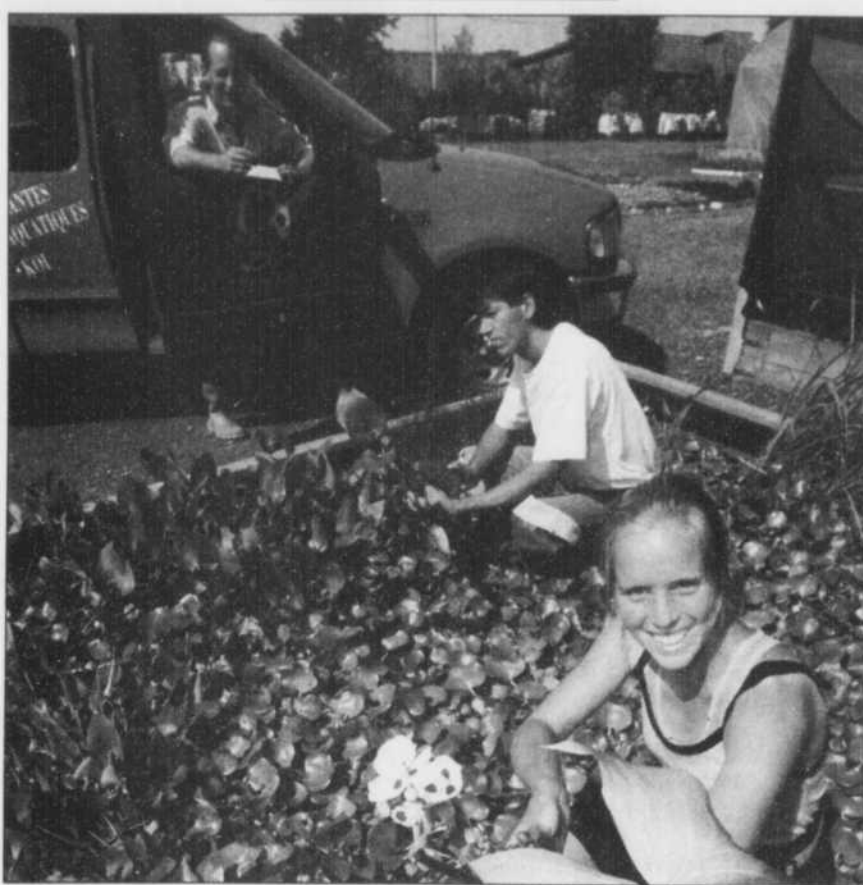
Toutefois, dans une lettre transmise le 10 juillet à la SQ, Me Berthelot indique en substance qu'aucune intention criminelle n'est décelée dans les gestes de M. Rousseau. « Il n'y a pas d'éléments pour intenter une action dans ce dossier », résume Laurent Pichette, responsable des enquêtes aux crimes économiques.

Parallèlement à cette tournure, Gilbert Demeule poursuit devant un tribunal civil Guy Rousseau, la Caisse populaire d'Amqui et la Caisse populaire de Rimouski pour un total de 2,1 millions \$ en présumées pertes de profit et en dommages comme nous le rapportons, hier, dans LE SOLEIL.

Les versions des parties en cause varient passablement.

Guy Rousseau refuse pour le moment de commenter la poursuite de Gilbert Demeule. « Ce n'est pas l'envie qui manque, mais je ne réponds pas à ça. Ça ne serait pas raisonnable au moment où j'ai un dossier bien plus urgent à régler », dit-il, au sujet de son rôle de promoteur du projet de cimetière de Port-Daniel, en Gaspésie, un investissement prévu de 310 millions \$

L'IMAGINATION AU TRAVAIL



LE SOLEIL/CLÉMENT THIBEAULT
L'eau, ou plus précisément les plantes qui y poussent, on connaît ça à « À Marée Vive inc. » Sur la photo, Nancy Ferland, employée de l'entreprise; Nicola Lafleur et José, deux des associés.

Une PME qui cultive l'eau

Plantes et poissons exotiques
sont très en demande

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — Ici, boulevard de la Rive-Sud à Lévis, un drosera, petite plante carnivore des tourbières québécoises, vient de coïncider un maringouin. Là, le bassin des nymphées tropicales exhale ses parfums exotiques. Plus loin, les flèches colorées des koi, ces fameux poissons des jardins japonais, ponctuent leurs viviers.

C'est là, en pleine ville, l'univers de travail de Marie-Josée Reader, 25 ans, Nicola Lafleur, 24 ans, et José Pouliot, 35 ans, le trio de « À Marée Vive inc. », jeune entreprise de la Rive-Sud qui cultive l'eau!

« Nous offrons la plus grande variété de plantes aquatiques au Québec. Deux cents variétés. Et les carpes japonaises colorées, les nishikigoï. Avec ses 6000 pieds carrés, notre point de vente est le plus grand du Québec métro », illustre à grands traits José Pouliot, le p.d.g. de « À Marée Vive », au cours d'une entrevue au SOLEIL.

C'est tout juste cette année que les trois associés ont lancé leur entreprise. Avec en caisse peu de choses si ce n'est leurs dettes d'étude mais avec en tête un bagage acquis à l'Institut agroalimentaire de Saint-Hyacinthe ou à l'université Laval, au Japon aussi pour ce qui est de M. Pouliot, et l'expérience prise auprès d'entreprises spécialisées en aménagement traditionnel. Et surtout, la certitude que les jardins d'eau, au Québec, on connaît peu ou prou.

MARCHÉ EN EXPANSION

« Nous avons vu le potentiel et les besoins qui n'étaient pas comblés. Ici, il n'y a rien. C'est un marché en expansion. Il y a une demande pour faire des jardins d'eau », affirme José Pouliot en précisant que le créneau de son entreprise débordait jusqu'à la création d'étangs et lacs artificiels, y compris la reconstitution de plans d'eau ratés ou bouleversés, eh! oui, par les canards domestiques et les bactéries qui les accompagnent.

La demande qu'avait anticipée « À Marée Vive » s'est matérialisée tout de suite et en grand notamment « Nous venons de terminer un contrat de 100 000 \$ sur un domaine de l'Angedardien. Nous avons aménagé deux lacs de 30 pieds sur 30, une rivière de 75 pieds sur une dénivellation d'une vingtaine de pieds. L'aménagement comprend une cascade, trois petits ponts, des sentiers, des aires de repos,

des plantations terrestres exceptionnelles », décrit M. Pouliot.

« Ce que nous avons réalisé, ce n'est pas un jardin d'eau japonais. C'est un jardin d'eau québécois d'inspiration japonaise. Nous ne voulons pas imiter. En imitant, on ne crée pas grand-chose. Et les Québécois ont tout à fait la capacité de créer », ajoute-t-il avec un sourire dans la voix.

DES OEUVRES D'ART

« Nous abordons les jardins d'eau non pas comme un aménagement mais comme une oeuvre d'art. Nous sommes les spécialistes à Québec. Nous, on ne fait que ça », précise le p.d.g. de « À Marée Vive » en notant que la thèse de doctorat qu'il est à préparer à Laval porte sur la sculpture du paysage.

Pour sa première année, l'entreprise lévisienne anticipe un chiffre d'affaires de 225 000 \$. « On est en voie de l'atteindre. L'an prochain, nous visons 450 000 \$ », indique M. Pouliot.

C'est que si bien partie, peut-être à cause des 110 heures semaine que chacun des trois associés consacre à leur entreprise, « À Marée Vive » pense d'ores et déjà à une « phase II », qui la ferait passer du niveau traditionnel et semi-scientifique à un palier carrément scientifique. Et passer de deux à 10 employés et d'une période d'exploitation de sept mois à 12 complets.

C'est un projet de 1 million \$, M. Pouliot dit, qui implique l'achat d'une terre de 100 acres dans la grande région de Lévis, la construction de laboratoires, l'aménagement de lacs, la mise en branle de nouvelles technologies, de techniques in vitro de développement de plantes, l'élevage des koi japonais, etc.

« Nous voulons devenir la référence au Québec dans un premier temps. Et au Canada ensuite. Nous voulons conquérir les marchés canadiens et américains », souffle-t-il spontanément.

Mais entre-temps, il y a un voyage au Japon à l'horizon, le deuxième en quelques mois, histoire de compléter des contacts avec les éleveurs de carpes. « Nous allons pouvoir avoir des koi d'une qualité vraiment supérieure, à des prix réellement compétitifs, les mêmes que sur le marché mais la qualité supérieure », souligne M. Pouliot.

Au Japon, une carpe peut atteindre jusqu'à 250 000 \$! Ici, les gens vont généralement acheter des poissons de 15 \$ à 100 \$.

CGI double son actif

Un achat de 140 M \$

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Dans ce qui constitue la plus grosse transaction de son histoire, le groupe CGI a annoncé hier en être venu à une entente de principe avec Téléglobe pour l'acquisition de la division Systèmes d'information d'assurance.

CGI, qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 122 millions \$, acquiert une entreprise qui au cours des 12 derniers mois a réalisé des revenus de plus de 163 millions \$. Fonction des derniers résultats, ceux-ci sont maintenant estimés à 185 millions \$. Le groupe Systèmes d'information d'assurance de Téléglobe est le troisième fournisseur de services d'impartition en Amérique du Nord auprès d'assureurs en dommages.

Il offre à cette industrie des services spécialisés de traitement informatique et des logiciels d'application. CGI acquiert un volume d'affaires qui est à 58% constitué d'une clientèle américaine. Celle-ci compte notamment 120 entreprises, incluant 14 des 25 plus importantes compagnies d'assurance et plus de 100 agents et courtiers.

BÉNÉFICE DE 19 MILLIONS

Aux prises avec des charges exceptionnelles et de forts amortissements, Systèmes d'information d'assurance a déclaré en 1996 un bénéfice d'exploitation de 5,5 millions \$. Mais la direction de CGI soutient que celui-ci tourne maintenant autour des 19 millions \$ réalisés en 1995.

Sujette à une vérification diligente qui doit avoir lieu avant le 30 septembre, l'entente est d'une valeur de 140 millions \$. CGI versera à Téléglobe la somme de 20 millions \$ comptant et plus

de 120 millions \$ d'actions privilégiées de premier rang, dont la valeur, avant le récent fractionnement, a été établie à 45,58 \$ (22,79 \$ après fractionnement).

Suite à cette transaction, Téléglobe contrôlera 20% du capital-actions de CGI et aura droit à une représentation au conseil d'administration. Le contrôle de la compagnie demeurera toutefois entre les mains des dirigeants actuels, qui détiennent des actions à droits de vote multiples.

« Nous traitons notre participation dans CGI comme un investissement. Il y a déjà quelque temps que nous voulions nous départir de notre division qui ne cadrait plus dans l'axe de développement de notre société », a dit le porte-parole de Téléglobe, Mark Boutet.

« C'est une très bonne transaction pour CGI. Il va me falloir refaire mes calculs », a de son côté indiqué l'analyste Louis Wermentinger, de Valeurs mobilières Desjardins, qui a toujours une recommandation d'achat sur le titre.

MEILLEURS RENDEMENTS

Le vice-président de CGI, André Imbeau s'est félicité de la transaction. « Avec cette acquisition, c'est désormais 27% de notre volume d'affaires qui se fera aux États-Unis. Il n'était auparavant que de 5%. Nous croyons encore pouvoir poursuivre notre expansion », a-t-il dit.

Une autre bonne nouvelle attendait hier les actionnaires de CGI. Au troisième trimestre, le bénéfice net de la compagnie a bondi de 178% pour s'établir à 2,4 millions \$ (25¢ par action). Les revenus cumulés des trois premiers trimestres ont totalisé 159,5 millions \$ et le bénéfice net 902 000 \$ (52¢).

CGI croit pouvoir atteindre un chiffre d'affaires de plus de 500 millions \$ en 1998. Elle veut l'année suivante avoir porté sa marge bénéficiaire nette à 4%. Celle-ci est actuellement à 3,4%.

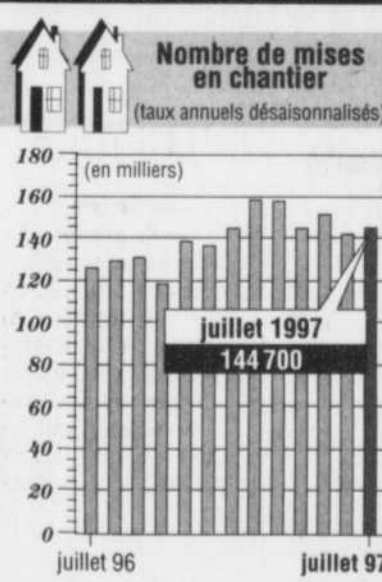
Le titre a gagné hier 2,75 \$ pour fermer à 27,90 \$.

À bas les plates-formes



Des plongeurs de Greenpeace ont réussi à ralentir la progression d'une plate-forme de forage de la société BP, dans l'Atlantique Nord. Il y a déjà suffisamment de structures de récupération du pétrole brut dans les océans, selon l'organisme, qui semble vouloir faire du boycott des remorquages de plate-forme, son nouveau cheval de bataille. La protestation des membres de Greenpeace en est à sa troisième journée. D'autres activistes ont réussi à s'enchaîner à la structure et exigent de BP que l'imposante plate-forme soit retournée en Norvège.

MISES EN CHANTIER



Source: SCHL INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

Quand le bâtiment va...

OTTAWA (PC) — En juillet, les mises en chantier du secteur résidentiel au Canada ont augmenté de 2,7% par rapport à juin pour atteindre 144 700 par an, révélait hier la SCHL.

Au Québec, la construction affichait pour ce mois un taux annuel de 20 500 mises en chantier en juillet, en hausse de 5,7% sur juin, ce que la SCHL attribue surtout au logement locatif et aux habitations en copropriété.

Dans toutes les régions urbaines du Québec, l'activité a été en progression pour les sept premiers mois de l'année, observe également la SCHL. Sur l'île de Montréal, la SCHL note surtout la construction de maisons en rangée et de condominiums dans de petits immeubles, les « condoplex ».

Dans la région de Québec la progression, correspond à une augmentation de 12% par rapport à 1997.

JOUONS À LA BOURSE

Enghouse: le casse-tête

quel casse-tête! Rarement nous est-il arrivé de tant se triturer les méninges...

Le responsable? Patrick Côté, qui nous est arrivé la semaine dernière avec une analyse sur Enghouse (Comptoir, ENGX, 8,25\$).

Née d'un projet de recherche et développement chez Bell Canada, la société se spécialise dans la vente de logiciels de gestion de réseaux.

La plupart des compagnies de téléphonie, d'électricité, de distribution de gaz sont actuellement équipées de vieux systèmes de gestion à la souplesse plus ou moins évoluée.

Enghouse leur propose des logiciels opérationnels sur un simple PC portable. En cas de problème sur un réseau électrique par exemple, à partir de son camion, un technicien peut par un simple branchement connaître l'origine du problème...

La société a déclaré au deuxième trimestre, un bénéfice record de 1,9 million\$ (26¢ par action). Après six mois, celui-ci atteint maintenant 3 millions\$ (41¢).

Plus de 40¢ de profit et le titre à 8,25\$. Les habitués de l'investissement technologique nous voyent sans doute venir. Le titre est à 20 fois les profits d'une moitié d'année seulement! Dans le marché actuel, voilà qui

Tableau: PORTEFEUILLE BOURSIER. Columns: Société, Date d'achat, Nombre d'actions, Prix d'achat, Valeur à l'achat, Prix actuel, Valeur actuelle, Valeur évolutive, Dividendes reçus.

* À sa première année, le portefeuille du SOLEIL a enregistré un rendement de 33,7%. À sa deuxième année, le portefeuille du SOLEIL a enregistré un rendement de 46,4%.

COMPILATION: LOUISE VOYER

TABLEAU: LE SOLEIL



Françoise Pouliot

est pour le moins anodin et surtout inhabituel pour le chasseur d'ubaines. Le premier réflexe est d'attribuer l'escompte au comptoir.

«Le comptoir» est un marché moins efficace que la bourse. Car, même si la chose est difficilement explicable, la compagnie a toujours eu dans le passé un premier droit d'année beaucoup plus fort que le second.

BIENTÔT SUR TSE. Mais cette situation s'applique plus ou moins à Enghouse, qui a déjà an-

noncé son intention d'entrer prochainement à la Bourse de Toronto. En fait, l'hésitation du marché est probablement liée comme la nôtre à l'incertitude qui entoure les prochains résultats.

Car, même si la chose est difficilement explicable, la compagnie a toujours eu dans le passé un premier droit d'année beaucoup plus fort que le second. Ainsi, elle avait l'an dernier, après six mois d'exploitation, un bénéfice de 295 000\$, ce qui ne l'a pas empêchée de terminer l'exercice avec une perte de 3,8 millions\$.

Les résultats du troisième trimestre seront à notre avis fort déterminants et sonneront soit l'envol ou le recul du titre. En cas de décrochage, ce sera le temps d'entrer. C'est que l'entreprise compte déjà sur de solides appuis. Elle a obtenu l'an dernier un contrat

de 30 millions\$ sur trois ans avec IBM Japon. La société veut adapter les logiciels pour le réseau d'une compagnie de téléphonie du pays.

Au premier semestre, Enghouse a reçu 5 millions\$ en retombées de ce contrat. Donnée inquiétante, les ventes totales du premier semestre 1997 n'ont augmenté que de 1,5 millions\$, ce qui laisse entendre qu'il s'est perdu des revenus quelque part.

Mais la direction dit être en négociation avec IBM World Wide et IBM Asie-Pacifique pour d'autres partenariats. Ces ententes n'entraîneraient pas d'allocations monétaires immédiates mais elles feraient en sorte que les deux filiales utiliseraient les logiciels d'Enghouse sur les nouveaux systèmes vendus.

LAISSE. Avec l'ouverture de l'Asie et la déréglementation des communications, il devrait se construire là-bas quelques réseaux téléphoniques ou à tout le moins y avoir des améliorations technologiques majeures sur ceux existants.

C'est sans compter toutes les autres infrastructures civiles qui pousseront dans le futur à mesure que se construiront autoroutes et ponts, que s'électrifieront les régions et qu'arrivera le gaz naturel.

Qui d'autre qu'IBM pourrait décrocher les contrats de systèmes informatiques? Et même si le géant ne sera pas lié par une entente d'exclusivité avec Enghouse, il y a fort à parier qu'il encouragera l'utilisation de ses logiciels puisqu'il aura investi dans leur adaptabilité et leur développement.

Autre donnée intéressante, Bell Canada semble être aussi faible confiance aux logiciels puisqu'en juin, elle annonçait son intention d'acquiescer pour 6,8 millions\$ de nouvelles licences d'un de ceux-ci.

LA FAIBLESSE D'ENGHOUSE?

Son jeune âge. La compagnie est encore toute petite. Elle compte 85 employés, dont plus d'une trentaine planchent en recherche et développement.

La présidente de l'entreprise, Claudette Mackay-Lassonde a toutefois bon nom dans l'industrie. Son curriculum vitae est fardé de diplômes: premier cycle en génie chimique, deuxième cycle en physique nucléaire et en administration des affaires.

Au conseil d'administration, on note aussi la présence de personnalités influentes telles Milan Nastich, président d'Hydro Ontario de 1983 à 1984 et administrateur à certaines époques de Honeywell, Mercedes Benz Canada et de la Sumitomo Bank of Canada.

Nous n'ajoutons pas le titre à notre portefeuille, mais nous allons suivre son évolution de près.

NOTE: Le Fonds Alpha est géré par des étudiants en administration de l'université Laval. Il est commandité par la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'Ordre des comptables agréés, l'Industrielle Alliance compagnie d'assurance et la firme comptable Poissant, Thibault, Peat, Marwick, Thorne.

Métaux

LONDRES (AP) — Les prix des principaux métaux, la tonne, hier, en argent US.

Pétrole

NEW YORK (AP) — Les prix principaux du pétrole, le baril, hier, en argent US.

Bourse d'Asie

TOKYO (AP) — L'indice Nikkei, de la Bourse de Tokyo a perdu 780,28 points à 8241,18, hier.

Obligations

TORONTO (PC) — Les prix ont en hausse dans un marché modéré, hier, sur le marché canadien des obligations.

Titres au comptoir

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour les échanges entre courtiers.

Table: Titres au comptoir. Columns: Titres, Haut, Bas, Fer, Chan.

Bénéfices

Presse canadienne 0,00\$, 0,10\$ l'action. 1996: 1997, 70 815 000\$. 1996: 32 404 000\$.

Monnaies

TORONTO (PC) — Voici les taux de devises étrangers. États-Unis (dollar) 1,3935.

Suite de TORONTO

Titres Ventes Hautes Bas Ferm. Chan.

DISTRIBUTION

UNITÉS EN FIDUCIE

Advertisement for 'COURS DE PSYCHOLOGIE OFFERTS ENTIÈREMENT VIA INTERNET' with details on psychology courses and contact information.

Advertisement for 'SNC-LAVALIN Avis de dividende' regarding a dividend payment to shareholders.

Advertisement for 'ERRATUM' regarding a correction in a previous article about a Toyota RAV4.

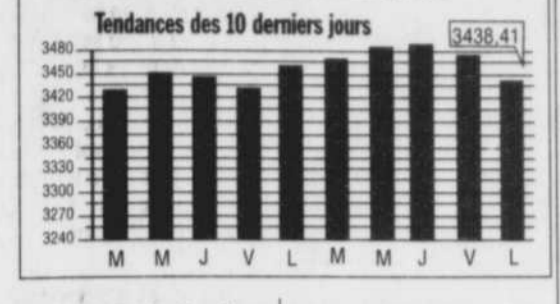
Advertisement for 'Semaine cruciale pour Eaton' regarding a restructuring plan for Eaton.

LE MARCHÉ BOURSIER

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; w ou w= bon de souscription (warrant); z= lot bisé.

XXM

Indice des valeurs industrielles: 3438,41 en baisse de 37,83.
Volume des transactions : 21 millions d'actions.
Titres en hausse: 127. En baisse: 213. Inchangés: 97.



Tendances des 10 derniers jours

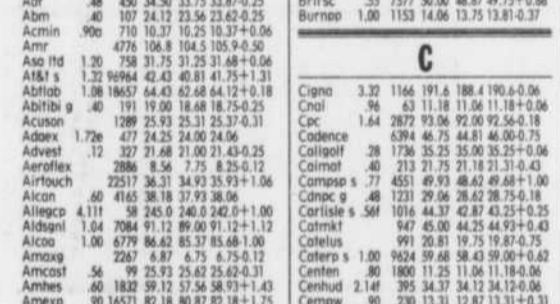
Table of stock prices for various companies under the XXM section, including columns for company name, price, and change.

A et B

Table of stock prices for companies categorized under A and B, including company names and their respective market values.

DOW JONES

Indice des valeurs industrielles: 8062,11, en hausse de 30,89.
Volume des transactions: 480 millions d'actions.
Titres en hausse: 1377. En baisse: 1480. Inchangés: 530.



Tendances des 10 derniers jours

Table of stock prices for various companies under the Dow Jones section, including company names and their respective market values.

A et B

Table of stock prices for companies categorized under A and B in the Dow Jones section.

TSE-300

Indice des valeurs industrielles: 6840,37, en baisse de 54,78. Volume des transactions: 84 millions d'actions.
Titres en hausse: 411. En baisse: 566. Inchangés: 281.
TSE 35 : 363,33 -3,99
TSE 100 : 411,59 -3,97



Tendances des 10 derniers jours

Table of stock prices for various companies under the TSE-300 section, including company names and their respective market values.

Ventes

Table showing the volume of shares sold for various companies, including company names and the number of shares.

A et B

Table of stock prices for companies categorized under A and B in the TSE-300 section.

Montréal

Table of stock prices for various companies listed on the Montreal stock exchange, including company names and their respective market values.

H à J

Table of stock prices for companies categorized under H to J in the Montreal section.

D à G

Table of stock prices for companies categorized under D to G in the Montreal section.

C

Table of stock prices for companies categorized under C in the Montreal section.

Brunco

Table of stock prices for companies under the Brunco section.

C

Table of stock prices for companies categorized under C in the Brunco section.

K à M

Table of stock prices for companies categorized under K to M in the Montreal section.

N à Q

Table of stock prices for companies categorized under N to Q in the Montreal section.

R à S

Table of stock prices for companies categorized under R to S in the Montreal section.

T à Z

Table of stock prices for companies categorized under T to Z in the Montreal section.

San Fra

Table of stock prices for companies under the San Fra section.

T à Z

Table of stock prices for companies categorized under T to Z in the San Fra section.

R à S

Table of stock prices for companies categorized under R to S in the San Fra section.

Westburne

Table of stock prices for companies under the Westburne section.

Fonds américains

Table of stock prices for American funds, including fund names and their respective market values.

Obligations

Table of bond prices for various companies, including company names and bond details.

UNITES EN FIDUCIE

Table of stock prices for companies in the United States, including company names and their respective market values.

DISTRIBUTION

Table of stock prices for companies under the Distribution section.

Division internationale

Table of stock prices for companies in international divisions, including company names and their respective market values.

Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table showing the volume of shares sold for various companies, including company names and the number of shares.

New York

TOUT TERRAIN. TOUT CONFORT.

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS

EXPLORER XLT 4 x 4 1997

4 PORTES

359\$ PAR MOIS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MEILLEUR

MISE DE FONDS OBLIGATOIRE

MENTALITÉ LOCATION 24 MOIS

4295\$ 359\$ 2295\$ 449\$

TRANSPORT INCLUS. AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS. Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,85 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et 0,40 \$ conditions s'appliquent.

- MOTEUR V6 DE 4 LITRES SOHC, 205 CHEVAUX
- Boite automatique à 5 vitesses
- Ensemble spécial : - Marchepieds - Tout ouvrant
- Peinture deux tons
- Climatiseur
- Radio AM/FM/Cassette (système haute fidélité)

FORD MERCURY LINCOLN

VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET VOS CONCESSIONNAIRES LINCOLN MERCURY

NEW YORK

Table of stock prices for various companies listed on the New York stock exchange, including company names and their respective market values.

NEW YORK

Table of stock prices for companies categorized under New York, including company names and their respective market values.

Volr TORONTO en A 14

Fonds mutuels

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à l'17h30, hier. Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix doit être obtenue du fonds, n. pas de frais de vente, g. de frais de rachat, o. frais prélevés à l'achat ou au rachat, y. VANPA différée, z. non disponible pour achat, x. argent US, x. es-dividende, m. achat minimum de 150 000 \$.

(*) non membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections for Membres de l'IFPP, ABAX, ABX Funds, ABX Value, ABX Growth, ABX Income, ABX Bond, ABX Equity, ABX International, ABX Global, ABX Multi-Sector, ABX Multi-Asset, ABX Multi-Strategy, ABX Multi-Theme, ABX Multi-Industry, ABX Multi-Region, ABX Multi-Country, ABX Multi-Currency, ABX Multi-Commodity, ABX Multi-Alternative, ABX Multi-Factor, ABX Multi-Risk, ABX Multi-Volatility, ABX Multi-Return, ABX Multi-Objective, ABX Multi-Goal, ABX Multi-Phase, ABX Multi-Stage, ABX Multi-Step, ABX Multi-Plan, ABX Multi-Program, ABX Multi-Project, ABX Multi-Initiative, ABX Multi-Strategy, ABX Multi-Theme, ABX Multi-Industry, ABX Multi-Region, ABX Multi-Country, ABX Multi-Currency, ABX Multi-Commodity, ABX Multi-Alternative, ABX Multi-Factor, ABX Multi-Risk, ABX Multi-Volatility, ABX Multi-Return, ABX Multi-Objective, ABX Multi-Goal, ABX Multi-Phase, ABX Multi-Stage, ABX Multi-Step, ABX Multi-Plan, ABX Multi-Program, ABX Multi-Project, ABX Multi-Initiative.

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections for ABX Multi-Asset, ABX Multi-Strategy, ABX Multi-Theme, ABX Multi-Industry, ABX Multi-Region, ABX Multi-Country, ABX Multi-Currency, ABX Multi-Commodity, ABX Multi-Alternative, ABX Multi-Factor, ABX Multi-Risk, ABX Multi-Volatility, ABX Multi-Return, ABX Multi-Objective, ABX Multi-Goal, ABX Multi-Phase, ABX Multi-Stage, ABX Multi-Step, ABX Multi-Plan, ABX Multi-Program, ABX Multi-Project, ABX Multi-Initiative, ABX Multi-Strategy, ABX Multi-Theme, ABX Multi-Industry, ABX Multi-Region, ABX Multi-Country, ABX Multi-Currency, ABX Multi-Commodity, ABX Multi-Alternative, ABX Multi-Factor, ABX Multi-Risk, ABX Multi-Volatility, ABX Multi-Return, ABX Multi-Objective, ABX Multi-Goal, ABX Multi-Phase, ABX Multi-Stage, ABX Multi-Step, ABX Multi-Plan, ABX Multi-Program, ABX Multi-Project, ABX Multi-Initiative.

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections for ABX Multi-Asset, ABX Multi-Strategy, ABX Multi-Theme, ABX Multi-Industry, ABX Multi-Region, ABX Multi-Country, ABX Multi-Currency, ABX Multi-Commodity, ABX Multi-Alternative, ABX Multi-Factor, ABX Multi-Risk, ABX Multi-Volatility, ABX Multi-Return, ABX Multi-Objective, ABX Multi-Goal, ABX Multi-Phase, ABX Multi-Stage, ABX Multi-Step, ABX Multi-Plan, ABX Multi-Program, ABX Multi-Project, ABX Multi-Initiative, ABX Multi-Strategy, ABX Multi-Theme, ABX Multi-Industry, ABX Multi-Region, ABX Multi-Country, ABX Multi-Currency, ABX Multi-Commodity, ABX Multi-Alternative, ABX Multi-Factor, ABX Multi-Risk, ABX Multi-Volatility, ABX Multi-Return, ABX Multi-Objective, ABX Multi-Goal, ABX Multi-Phase, ABX Multi-Stage, ABX Multi-Step, ABX Multi-Plan, ABX Multi-Program, ABX Multi-Project, ABX Multi-Initiative.

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections for ABX Multi-Asset, ABX Multi-Strategy, ABX Multi-Theme, ABX Multi-Industry, ABX Multi-Region, ABX Multi-Country, ABX Multi-Currency, ABX Multi-Commodity, ABX Multi-Alternative, ABX Multi-Factor, ABX Multi-Risk, ABX Multi-Volatility, ABX Multi-Return, ABX Multi-Objective, ABX Multi-Goal, ABX Multi-Phase, ABX Multi-Stage, ABX Multi-Step, ABX Multi-Plan, ABX Multi-Program, ABX Multi-Project, ABX Multi-Initiative, ABX Multi-Strategy, ABX Multi-Theme, ABX Multi-Industry, ABX Multi-Region, ABX Multi-Country, ABX Multi-Currency, ABX Multi-Commodity, ABX Multi-Alternative, ABX Multi-Factor, ABX Multi-Risk, ABX Multi-Volatility, ABX Multi-Return, ABX Multi-Objective, ABX Multi-Goal, ABX Multi-Phase, ABX Multi-Stage, ABX Multi-Step, ABX Multi-Plan, ABX Multi-Program, ABX Multi-Project, ABX Multi-Initiative.

TORONTO

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

K&M

Table of K&M stock market data including various stock prices and indices.

N&Q

Table of N&Q stock market data including various stock prices and indices.

T&Z

Table of T&Z stock market data including various stock prices and indices.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Le secret sert mal la DPJ

Le coroner en chef du Québec, M. Pierre Morin, a dit tout haut la semaine dernière ce que certains pensent depuis longtemps: il est temps de se questionner sur l'à-propos de l'étanchéité du secret qui entoure les enfants maltraités et la protection qui leur est accordée.

Le directeur de la Protection de la jeunesse, Camil Picard, s'est dit surpris des propos du coroner et a mis en doute le bien-fondé d'une enquête publique sur le sujet. Il a rappelé qu'on a formé, en juin, deux comités chargés d'examiner « tous les décès d'enfants de cinq ans et moins dont les circonstances suscitent un questionnement ». Visiblement, M. Picard ne parlait pas de la même chose que M. Morin.

Ce que le coroner en chef du Québec a remis en cause, c'est la trop grande place accordée à la confidentialité, l'automatisme du secret qui entoure toutes ces questions. Et surtout, l'espèce de priorité accordée par certains à la confidentialité, aux dépens même de la sécurité. Quand un agresseur sexuel s'en prend à des enfants dans son milieu familial, la loi nous oblige à taire son identité afin de ne pas identifier les victimes. Quand il sort de prison, le même individu peut aller commettre ses crimes ailleurs; il n'a jamais été exposé publiquement.

On a vu l'hiver dernier des gens se préparer à publier la photographie de pédophiles notoires afin d'éviter qu'ils ne viennent s'en prendre aux enfants dans leurs nouveaux milieux de vie. Quand la population est en rendue à se faire justice elle-même, c'est qu'il y a un problème quelque part.

Pire encore est cette espèce d'immunité dont bénéficie la DPJ à cause de cette obligation à la confidentialité. Il faut des drames comme celui du meurtre de la petite Christina Blain pour apprendre que le système n'a pas été à la hauteur.

Combien d'autres enfants sont remis dans leur milieu et subissent encore de mauvais traitements à cause d'un mauvais diagnostic ou d'une communication déficiente entre les responsables du dossier? On ne le sait pas.

Il faudra toujours protéger l'identité des enfants maltraités. Et il sera toujours difficile de protéger adéquatement ces enfants contre des parents irresponsables ou des prédateurs sexuels malades.

Mais ce serait se mettre la tête dans le sable que de prétendre que le système actuel de protection des enfants fonctionne parfaitement et qu'il n'y a aucune place à l'amélioration. C'est ce que veut vérifier le coroner, dont le mandat vise notamment à éviter la répétition de décès comme celui de Christina Blain.

Il serait utile, à partir de quelques cas problématiques, de revoir le travail de la DPJ et de ses partenaires afin d'identifier les domaines où il y aurait place à de l'amélioration. Il faut s'assurer que l'obligation à la confidentialité qui entoure ces dossiers ne constitue pas une entrave à la circulation des informations parmi les intervenants.

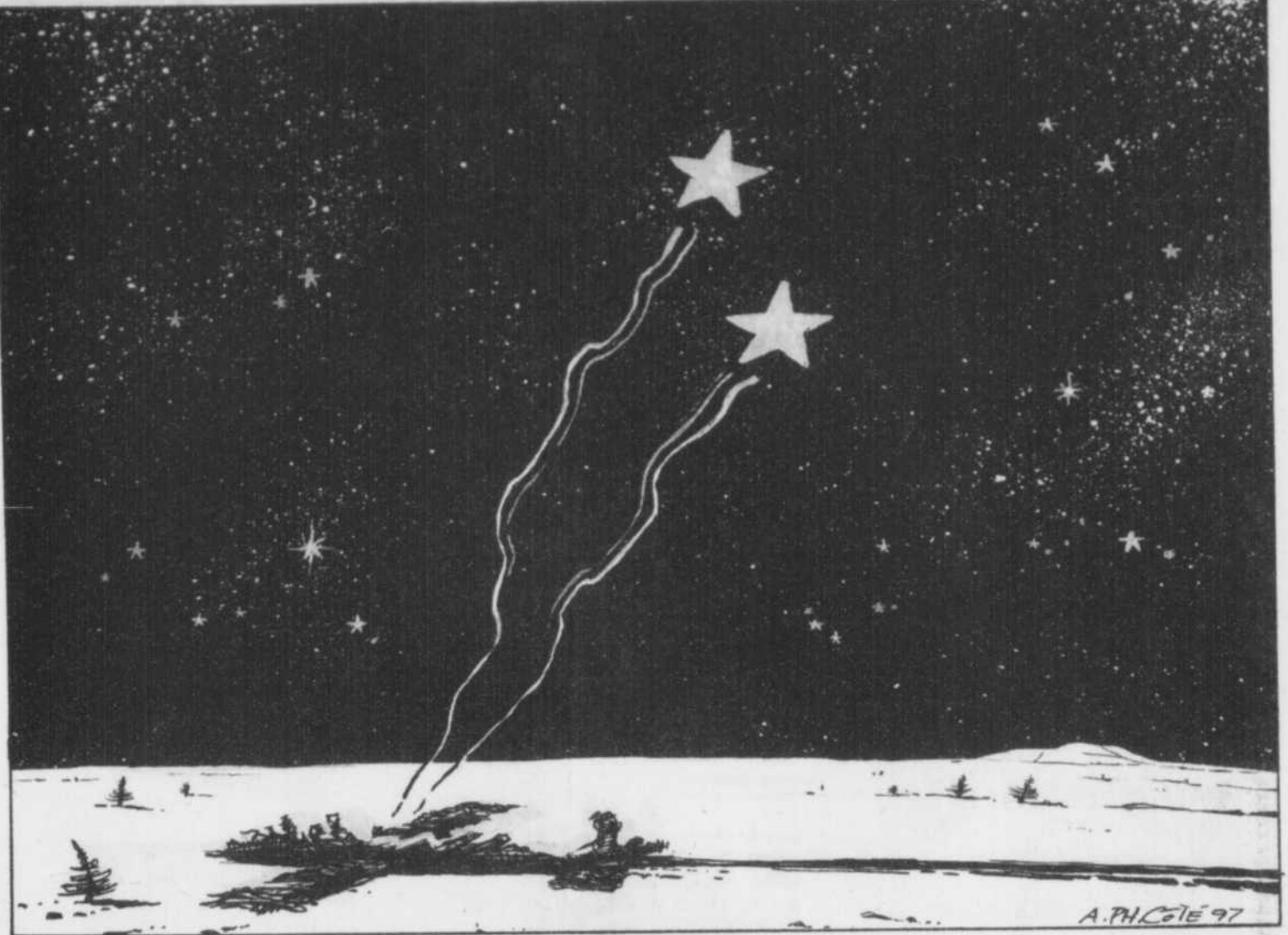
Si le souci du secret a pour effet de réduire au silence les professeurs, responsables de garderies, policiers, travailleurs sociaux ou médecins, qui signalent des situations suspectes, il faut corriger le tir.

Une trop grande place à la confidentialité



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com



CARREFOUR DES LECTEURS

Pitié pour nous!

Lettre au journaliste Robert Fleury

L'article publié dans LE SOLEIL sous votre plume le mercredi 6 août concernant la piste cyclable Shannon-Saint-Raymond est pour le moins décevant et manque totalement de professionnalisme.

Bien sûr, cet article présente aux amateurs de cyclisme la beauté de cette piste et tous les avantages à l'utiliser. Mais qu'en est-il des impacts négatifs de cette piste pour les riverains du lac Sergent?

Pas un mot pour reconnaître que cette piste traverse de part en part les terrains des riverains. Pas un mot pour souligner que ces résidents réclament, à leurs frais, un contournement d'à peine 1,8 km. Pas un mot pour souligner que, depuis les deux dernières semaines, il y a déjà eu deux accidents sur ce bout de tronçon, dont l'un impliquant un enfant de cinq ans.

C'est plus qu'évident, une piste qui passe en travers des terrains des riverains n'est pas viable, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité. De plus, ce tracé qui a été imposé par la MRC de Portneuf constitue un abus de pouvoir de la MRC sur la municipalité. Il est plutôt ironique qu'au moment où vous publiez un tel article, on retrouve dans la page du lecteur une lettre d'une dame de Lévis qui réclame une piste de contournement dans le secteur du lac Sergent parce qu'elle se dit gênée de passer dans la cour des gens. Robert Gillet, à son émission du matin, TVQ, ainsi que Radio-Canada n'ont pas manqué de souligner ce que doivent vivre les gens du lac Sergent lorsqu'il passe au-delà de 1800 cyclistes dans une seule journée, comme ce fut le cas le 20 juillet. Il faut croire que la série Scoop nous avait habitués à beaucoup plus de professionnalisme de la part des journalistes des médias écrits et que la réalité revient vite en lisant votre article.

Venez donc passer une journée complète chez moi, par une belle journée, et faites état par la suite de ce que vous aurez vu et ressenti. Vous verrez jusqu'à quel point on peut devenir exacerbé et peut-être aurez-vous le courage d'en faire un article.

Denis Garon
Lac-Sergent

Je crois que vous m'avez mal lu, M. Garon, ou du moins mal compris. Bien sûr que je sympathise avec les résidents du

Lac-Sergent et c'est pourquoi j'insistais sur les règles de civisme à respecter de la part des cyclistes. Je n'ai pas à faire le débat pour savoir si la piste doit passer là ou pas. Le fait est qu'elle passe là. C'est justement parce que je suis conscient des inconvénients vécus par les riverains que j'ai fait appel au civisme des cyclistes. Pour les minimiser. Mais vous pourriez aussi tenter d'en tirer profit comme collectivité quant à en subir la présence... Et n'y a-t-il vraiment pas d'autre option de rechange acceptable à la Société de la piste sur laquelle vous pourriez travailler avec votre municipalité? Des petits détours aménageables ou des feux de circulation aux endroits les plus difficiles? Bon été. R. F.

Un monument à de Gaulle

En 1969, le général de Gaulle se rendit en vacances dans un petit village de la république d'Irlande de moins de 5000 habitants: Sneeme. Il y séjourna un mois. En souvenir de la visite de ce personnage historique, avec fierté, la population de ce petit village éleva un grand monument qui rappelle l'événement. Voilà un bel exemple de ce que peut faire un peuple fier et indépendant, ouvert sur le monde. Quel contraste avec un groupuscule de petites personnes frileuses, fermées sur leur petit univers, se contentant de vivre dans une capitale qu'elles veulent garder provinciale, incapables de voir plus loin que les brumes de Terre-Neuve ou le mur des Rocheuses!

René Cloutier
Charlesbourg

Nés pour un petit pain et un petit aéroport?

À propos de Mirabel et Dorval, tout a été dit, tout a été écrit, mais peu a été compris. L'enjeu n'est pas l'amalgame de petits intérêts locaux ou régionaux. C'est plutôt la présence du Québec dans le monde vital du transport aérien. Mirabel, c'est l'avenir. Dorval, c'est le passé. Devant pareil enjeu, le gouvernement du Québec peut-il se cantonner dans un provincialisme qui lui sied mal et se contenter d'annoncer: « c'est la faute d'Ottawa »?

Mirabel souffre d'un problème de perception. Cela remonte aux années 1960 et 1970 lorsque le gouvernement fédéral a exproprié un immense territoire agricole afin d'y implanter le nouvel aéroport. On dirait que la lutte héroïque des expropriés a jeté un mauvais sort au nom même de Mirabel. Près de 30 ans ont passé. Mirabel est devenu un des grands aéroports du monde, alors que Dorval, situé dans une zone entièrement urbanisée, est soumis à des restrictions environnementales qui limitent son potentiel de développement. Problème de perception aussi quant à la distance du centre-ville. Contrairement à une opinion très répandue, Mirabel n'est pas trop loin. On n'a qu'à comparer avec les autres grandes villes du monde. Ce qui manque, et qui a manqué depuis le début, c'est une liaison ferroviaire rapide qui, aujourd'hui, pourrait se greffer au réseau de trains de banlieue.

Pourquoi, au mépris d'études qu'elle avait elle-même commandées, la société Aéroports de Montréal (ADM) a-t-elle décidé de transférer les vols réguliers internationaux à Dorval? Cette société triche sans vergogne. Elle fausse les données et, comme l'a constaté le juge Viau, de la Cour supérieure, elle n'a pas fait de consultations sérieuses. ADM n'est donc pas fiable. Il ne semble y avoir qu'une seule explication. Air Canada prétend que le plan d'ADM lui épargnera une dizaine de millions \$ par an. Mais ce plan risque de coûter aux contribuables une somme faramineuse dépassant le milliard \$. Une partie de cette facture, pour les aménagements routiers à Dorval, sera adressée au gouvernement du Québec qui ferme des hôpitaux...

Le plan d'ADM sacrifie notre seul aéroport international pour consolider la vocation de Dorval comme satellite de Toronto. La meilleure solution, selon plusieurs experts, consisterait plutôt à optimiser le statu quo. À l'heure actuelle, chacun des deux aéroports jouit d'une surcapacité. La « commission mixte » que préside M. Guy Tardif n'est qu'un diachylon sur une plaie béante. Ce qui s'impose, dans l'immédiat, c'est un moratoire sur le plan d'ADM. Nos anciens disaient que nous étions nés pour un petit pain. ADM dit: pour un petit aéroport.

Pierre de Bellefeuille
Au nom du Front Mirabel
Montréal

Une fête qui parle au coeur

Les Fêtes de la Nouvelle-France sont terminées et c'est avec nostalgie que l'on ferme la porte sur ces moments d'enchantement. Fêtes modestes, étant donné le peu de temps que les organisateurs ont eu pour les préparer. L'avant-goût que nous avons eu permet d'imaginer ce que seront, les prochaines années, des éditions de plus grande envergure.

Il est difficile de parler des Fêtes de la Nouvelle-France sans que les Médiévales se présentent à la mémoire. Sans même qu'on le veuille, les comparaisons s'imposent à l'esprit.

Les Médiévales ont, sans conteste, attiré des foules plus nombreuses et permis la tenue de spec-

tacles plus impressionnants. Mais le fait est que les personnages des Médiévales demeuraient pour nous des héros de films de cape et d'épée, de légendes dorées, de manuels d'histoire.



Jean Martel

JMartel@lesoleil.com

ACTUALITÉ COMMENTÉE

Le charme des Fêtes de la Nouvelle-France est de faire revivre le temps de nos ancêtres. Voilà les nôtres, ceux qui sont arrivés au XVIIe siècle et qui se sont établis à Québec et dans les environs. Voilà comment ils s'habillaient et se nourrissaient. Ces hommes et ces femmes, c'est le sol même de Québec qu'ils ont foulé, labouré, couvert de pierres.

Ce sont eux, colons, artisans, militaires, missionnaires, aventuriers

qui ont établi les assises de ce que nous sommes en Amérique. Cela a du sens, cela parle au coeur et à l'esprit.

Retourner à l'époque de la Nouvelle-France, c'est permettre aux Américains de se faire connaître et de dévoiler la façon dont ils vivaient sur les rives du Saint-Laurent, ce que n'autorisaient pas les Médiévales. D'ailleurs, le campement qu'ils avaient dressé au parc Montmorency ne présentait aucun anachronisme et leur participation au défilé de dimanche convenait parfaitement.

On peut se demander en quoi doit consister une telle fête. L'histoire doit-elle y être l'élément dominant? Ou bien faut-il en faire un événement touristique qui attire la foule et assu-

re des revenus aux hôteliers de Québec?

Événement historique à caractère populaire, les Fêtes de la Nouvelle-France ne doivent pas devenir un divertissement à la Walt Disney servi à l'ancienne. Par contre, elles ne doivent pas sombrer dans un académisme aride. Car il n'est pas du tout certain que les visiteurs veulent recevoir un cours d'histoire.

Malgré cela, on imagine facilement que des professeurs puissent utiliser ces fêtes pour intéresser leurs élèves au régime français. Il est bien connu que l'histoire n'a pas la cote d'amour dans les écoles. Voilà en tout cas un moyen concret et vivant d'intéresser les adolescents à leur origines.

Heureux mélange d'histoire et de fête

L'heureux mariage de l'histoire et de la fête populaire devrait nous conduire jusqu'à l'an 2008. Cette année-là, Québec, plus vieille ville d'Amérique au nord du Mexique, célébrera ses 400 ans.

Les organisateurs nous ont présenté une première édition réussie. Un point faible: les spectacles sur les sites. Si on n'était pas dans les premières rangées, on voyait à peine. À l'avenir, il faudra prévoir des lieux où une foule nombreuse peut prendre place. Lidée d'un passeport à 3 \$ pour aider au financement de l'organisation n'était pas nouvelle, mais elle est précieuse. Le Festival d'été vendait 6 \$ le macaron qui nous autorisait à entrer sur le lieu des spectacles.

Bref, un avant-goût qui avait du goût.



AUCUNS FRAIS, COMMENCEZ À PAYER EN AVRIL 1998 SUR TOUTE LA MARCHANDISE*

Un département de service après-vente avec plus de 60 UNITÉS DE SERVICE et plus de 150 TECHNICIENS formés pour bien vous servir.



Cuisinière (196842)
 • Dessus relevable
 • Horloge électronique
 • Disponible en blanc sur blanc ou noir sur blanc
 • Fluorescent
 • Nettoyage facile

659⁹⁵



Très grande capacité

949⁹⁵ l'ensemble

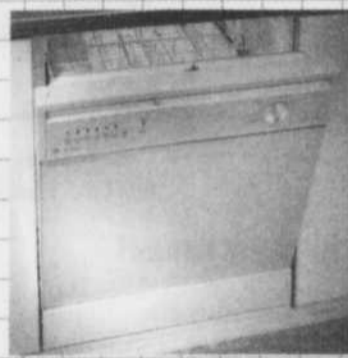
Réfrigérateur (164246)
 • Réfrigérateur 12 pi cu
 • Sans givre
 • Clayettes en métal ajustables
 • 1 bac
 • Largeur 23 1/4 po
 • Porte réversible

649⁹⁵



Réfrigérateur (173204)
 • Réfrigérateur 3,6 pi cu
 • 2 clayettes en métal
 • 3 tablettes dans la porte
 • Blanc sur blanc

249⁹⁵



Lave-vaisselle (196659)
 • Ultrasilencieux
 • 7 programmes
 • Départ différé 6 heures
 • Gicleurs à trois niveaux
 • Panier à tiges repliables

599⁹⁵

Laveuse (159920)
 • Cuve très grande capacité
 • 3 choix de températures
 • 3 choix de niveaux d'eau
 • Système autostabilisateur
 • Filtre à charpie autonettoyant

549⁹⁵

Sécheuse (164139)
 • Cuve très grande capacité
 • Grande ouverture de porte
 • 5 programmes
 • 3 choix de températures
 • Lumière à l'intérieur
 • Blanc sur blanc

399⁹⁵



Réfrigérateur (173203)
 • Réfrigérateur 1,7 pi cu
 • Clayette en métal
 • Disponible en blanc sur blanc

179⁹⁵

18 pi cu



Whirlpool
Réfrigérateur (197026)
 • Congélateur supérieur
 • Deux clayettes métalliques ajustables pleine largeur «Durawhite»
 • Bacs à légumes blanc
 • Portes réversibles
 • Dos sans serpents
 • 1 bac à viande blanc

849⁹⁵



Whirlpool
Cuisinière (163251)
 • Dessus relevable
 • Minuterie digitale
 • Console vitrée avec fluorescent
 • Blanc sur blanc

699⁹⁵



Whirlpool
Lave-vaisselle (197054)
 • Broyeur d'aliments durs
 • Ustensiles dans la porte
 • Système de lavage «Power Clean»
 • Rince d'attente

499⁹⁵



Super capacité

979⁹⁵ l'ensemble

Whirlpool
Laveuse (197049)
 • 7 cycles
 • Distributeurs d'assouplisseur et javellisant
 • 2 vitesses
 • Rince supplémentaire
 • Disponible en blanc sur blanc

589⁹⁵

Sécheuse (178094)
 • Grande cuve
 • 3 niveaux de températures
 • Arrêt automatique
 • Grande porte
 • 4 cycles

389⁹⁵

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées. Prix, produits et modalités de paiement sujets à changements sans préavis.

TANGUAY

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Nos magasins seront fermés le dimanche jusqu'au 10 août inclusivement

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais **AVANTAGE 1-800**

LÉVIS: 5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) 1-800-563-4511 (418) 833-4511	BEAUPORT: 535, boul. Ste-Anne 1-800-563-6282 (418) 667-6282	LES SAULES: Carrefour Les Saules 5150, boul. de l'Ormière 1-800-563-4411 (418) 871-4411	TROIS-RIVIÈRES: 2200, boul. des Récollets 1-800-465-2200 (819) 373-1111	POINTE-AU-PÈRE: 822, boul. Sainte-Anne Rte 132, Cté de Rimouski 1-800-463-4411 (418) 725-4411	CHICOUTIMI: 1990, boul. Talbot 1-800-363-4711 (418) 698-4411	RIVIÈRE-DU-LOUP: 245, Hôtel-de-Ville 1-800-510-4711 (418) 867-4711
---	---	--	---	--	--	--